











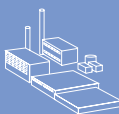


transformation

> Valorisation par la transformation

> Profil de la Société

CAE est un chef de file mondial dans la vente de matériel de simulation et de contrôle-commande d'avant-garde, ainsi que de solutions intégrées de formation destinées au marché de l'aéronautique civile, au marché militaire et au marché naval. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de un milliard de dollars et un effectif de plus de 6 000 personnes employées au Canada, aux États-Unis et dans le reste du monde, CAE se classe au premier rang mondial pour les ventes de simulateurs de vol pour avions civils, au deuxième rang parmi les fournisseurs indépendants de services de formation pour l'aviation civile, et est aussi la plus importante entreprise canadienne assurant des contrats pour la défense.

Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et formation	Contrôles navals
International 	Avions rapides 	Navires de croisière 
Régional 	Hélicoptères 	Sous-marins 
Affaires 	Transport 	Navires de guerre 
	Armée de terre 	Centrales 

CAE dans le monde



Amériques	
Établissements	17
Effectif	5 250



Europe et Moyen-Orient	
Établissements	12
Effectif	1 050



Asie et Australie	
Établissements	3
Effectif	75

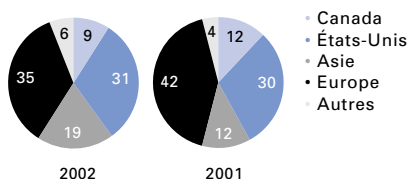
Couverture : Au Army Research Institute de Fort Rucker, en Alabama, les pilotes d'hélicoptère de l'Armée de terre américaine s'entraînent sur le système de commande de secours de l'hélicoptère d'attaque Apache dans un simulateur CAE.

> Points saillants financiers

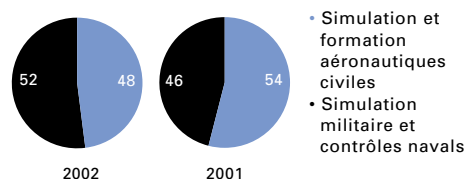
(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2002	2001
Résultats d'exploitation		
Activités poursuivies		
Produits	1 126,5 \$	891,4 \$
Bénéfice	149,3 \$	105,2 \$
Bénéfice net	150,6 \$	108,1 \$
Situation financière		
Total de l'actif	2 384,8 \$	1 372,1 \$
Dette totale à long terme, déduction faite de l'encaisse	837,7 \$	108,5 \$
Par action		
Bénéfice des activités poursuivies	0,69 \$	0,49 \$
Bénéfice net	0,69 \$	0,50 \$
Dividendes	0,11 \$	0,10 \$
Capitaux propres	2,84 \$	2,15 \$

Répartition géographique des produits



Produits par secteur d'activité



> Message du président du conseil



L.R. Wilson

L'année passée, nous avons vu avec horreur les attentats terroristes anéantir deux des plus imposantes constructions de la planète en emportant des milliers de vies humaines. Nous avons vu aussi s'effondrer un des grands monuments du monde des affaires. La première tragédie, nous la devons à la haine, à la peur. Quant à la seconde, elle semble à mettre non pas sur le compte de l'évolution rapide de l'économie mais sur celui de la cupidité et de l'orgueil démesuré. Dans l'un et l'autre cas, il y a eu manque de surveillance.

Surveiller la conduite des affaires d'une entreprise est la mission de son conseil d'administration. Une mission que le conseil de CAE exerce à intervalles réguliers lors de ses séances plénières, et que complètent par leurs travaux les comités exécutif, de rémunération, de gouvernance et de vérification. L'intense processus annuel de revue de la stratégie, auquel tous les administrateurs prennent activement part aux côtés de la direction, me paraît aussi particulièrement profitable à cet égard.

Le nom de CAE est connu comme celui du numéro un mondial de la vente de matériel de simulation de vol. Le but de la Société est d'acquiescer à présent la même réputation en tant que fournisseur de services de formation. Les membres du conseil d'administration de CAE sont des gens réputés pour leur intégrité et leur sens aigu des affaires. Ils apportent à CAE une large palette de compétences, d'expérience et de savoir-faire, d'une grande valeur pour la Société. Indépendants vis-à-vis d'elle, hormis le chef de la direction, ils en sont en revanche tous actionnaires.

Le conseil d'administration de CAE, j'en donne ici l'assurance en son nom, continuera, ainsi qu'il l'a toujours fait, de remplir les obligations fiduciaires qui sont les siennes envers les actionnaires, par l'exercice d'une surveillance vigilante et l'emploi de pratiques de gouvernance exemplaires.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je tiens à remercier Derek Burney, son équipe de direction et les 6 000 et quelques employés que CAE compte autour du monde pour leur excellent travail. L'exercice écoulé n'a rien eu de facile, mais grâce à leurs efforts, la Société l'a terminé avec des résultats encore une fois exceptionnels.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L.R. Wilson', written in a cursive style.

L.R. Wilson

> Lettre aux actionnaires



D.H. Burney

C'est une année charnière que vient de vivre CAE. Le grand objectif était de parvenir à une croissance plus rentable. Nous l'avons atteint, avec un bénéfice net tiré des activités poursuivies qui dépasse de 42 pour cent celui de l'exercice précédent. C'est là le résultat d'une forte progression de la productivité et d'un accroissement d'activité qui a été notable, à la fois en simulation et en formation et dans chacun des secteurs, civil, militaire et naval. Le bénéfice net, en chiffres retraités, a plus que doublé en l'espace de deux ans et notre croissance future est bien étayée sur un carnet de commandes qui atteint la valeur record de 2,7 milliards de dollars.

De cet exercice, les quatre acquisitions stratégiques que nous avons réalisées pour étendre le périmètre et l'envergure de chacun de nos secteurs d'activité sont un élément très significatif. Nous avons en outre commencé à vendre notre groupe des Systèmes forestiers. Le résultat en est une transformation de CAE, jusqu'alors essentiellement fournisseur de matériel de simulation de vol et de systèmes de contrôle-commande, en un des plus grands fournisseurs de solutions intégrées de formation pour des clients civils et militaires intervenant dans les domaines aérien, maritime et terrestre.

Détentriche de plus de 80 pour cent du marché mondial des simulateurs de vol complets, CAE est connue à ce titre comme le numéro un mondial de la vente de simulateurs de vol pour la formation des pilotes des compagnies aériennes. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons maintenu cette position de premier plan, mais nous avons surtout accéléré notre pénétration sur le marché de la fourniture de services de formation pour l'aviation. Outre l'aménagement des centres de formation que nous avons créés pour notre propre compte à São Paulo, Toronto, Madrid, Denver et Dubai, nous avons acquis un vaste réseau d'installations déjà existantes en achetant Schreiner Aviation en août, et SimuFlite en décembre. Schreiner nous a apporté trois centres de formation en Europe et un aux États-Unis, qui ont été pour nous source de rentabilité et de crédibilité immédiate. Établie à Dallas, SimuFlite – aujourd'hui CAE SimuFlite – nous a propulsés au premier plan sur le marché essentiellement américain de la formation des pilotes d'affaires, le plus gros des marchés de formation accessibles aux fournisseurs indépendants. De fait, à peine dix-huit mois plus tard, CAE est, dans le monde, le deuxième des prestataires indépendants de formation aéronautique, avec un parc de simulateurs (servi par le personnel correspondant) qui totalise 59 unités. Nous comptons sur cette expansion dans le domaine de la formation pour, d'une part compenser les effets du ralentissement ressenti sur le marché des simulateurs de vol complets à la suite des tragiques événements du 11 septembre, d'autre part assurer à CAE une croissance plus vigoureuse et plus équilibrée dans les années qui viennent.

4

Avec ses marges qui ont presque doublé et plus de 600 millions de dollars de nouvelles commandes engrangées, notre unité d'affaires Simulation militaire et formation a de quoi être fière. En sa qualité de leader mondial des systèmes visuels, CAE a remporté d'importants contrats dans le cadre de programmes de formation, l'un auprès d'Eurofighter et l'autre auprès de l'Armée de terre américaine pour l'hélicoptère Apache. Plus récemment, l'alliance des talents et du savoir-faire dont nous disposons à Montréal et au sein de notre nouvelle acquisition de Tampa nous a permis de réaliser une importante percée sur le marché en pleine croissance de la défense américaine, en obtenant la maîtrise d'œuvre du programme ASTARS, programme dans le cadre duquel nous allons réaliser le premier simulateur d'hélicoptère « Little Bird » pour les forces spéciales de l'Armée de terre américaine. Notre ambition est de devenir un acteur majeur sur le marché militaire en exploitant la réussite grandissante que nous connaissons aux États-Unis.

Notre unité d'affaires Contrôles navals voit elle aussi ses activités de formation se développer rapidement, notamment avec l'obtention d'un contrat à long terme de plus de 400 millions de dollars – une première – pour la formation des équipages des sous-marins de la classe Astute de la Royal Navy. Les systèmes de commande qui sont au cœur de sa technologie équipent aujourd'hui plus d'une centaine de navires dans 13 marines nationales. Dans le même temps, l'acquisition de la société norvégienne Valmarine a eu pour effet de doter notre unité d'affaires d'une gamme de produits qui, au delà du secteur naval militaire, s'adresse aussi à la marine civile.

Nous sommes avant tout redevables de la progression de la rentabilité à notre groupe de l'Exploitation. Les processus et les techniques de fabrication nouvellement mis en place ont nettement haussé la cadence et la qualité de notre production. Nous sommes pleinement confiants de pouvoir maintenir ce niveau, notamment avec le lancement de notre simulateur de nouvelle génération, CAE Sim XXI^{MC}. Les avantages retirés de cette initiative vont être mis à profit dans la production d'autres simulateurs de CAE.

Avec la progression de ses activités dans les domaines militaire et naval, la force de sa technologie et, surtout, sa rapide expansion dans le domaine de la formation aéronautique, CAE, j'en suis convaincu, est bien placée pour connaître une croissance soutenue et équilibrée.

Au long de ce qui fut un exercice mouvementé mais particulièrement réussi, notre conseil d'administration nous a prodigué un soutien indéfectible et des avis éclairés dont je lui suis reconnaissant. Quant à nos excellents résultats, nous les devons au travail remarquable et à l'intelligence concrète des 6 000 et quelques personnes que compte le personnel de CAE dans l'ensemble du monde. La poursuite de cette réussite va reposer, comme jusqu'ici, sur notre capacité à bien suivre nos plans, à intégrer, à innover, autant que sur celle de trouver et de mettre en œuvre les meilleures pratiques, de tenir nos engagements et de débusquer de nouveaux débouchés pour la gamme de nos technologies de grande classe.

La détermination de CAE est d'être la meilleure au monde dans ses spécialités. C'est aussi de continuer à procurer des produits et des services de qualité à sa clientèle, et de la valeur à ses actionnaires.

Le président et chef de la direction,

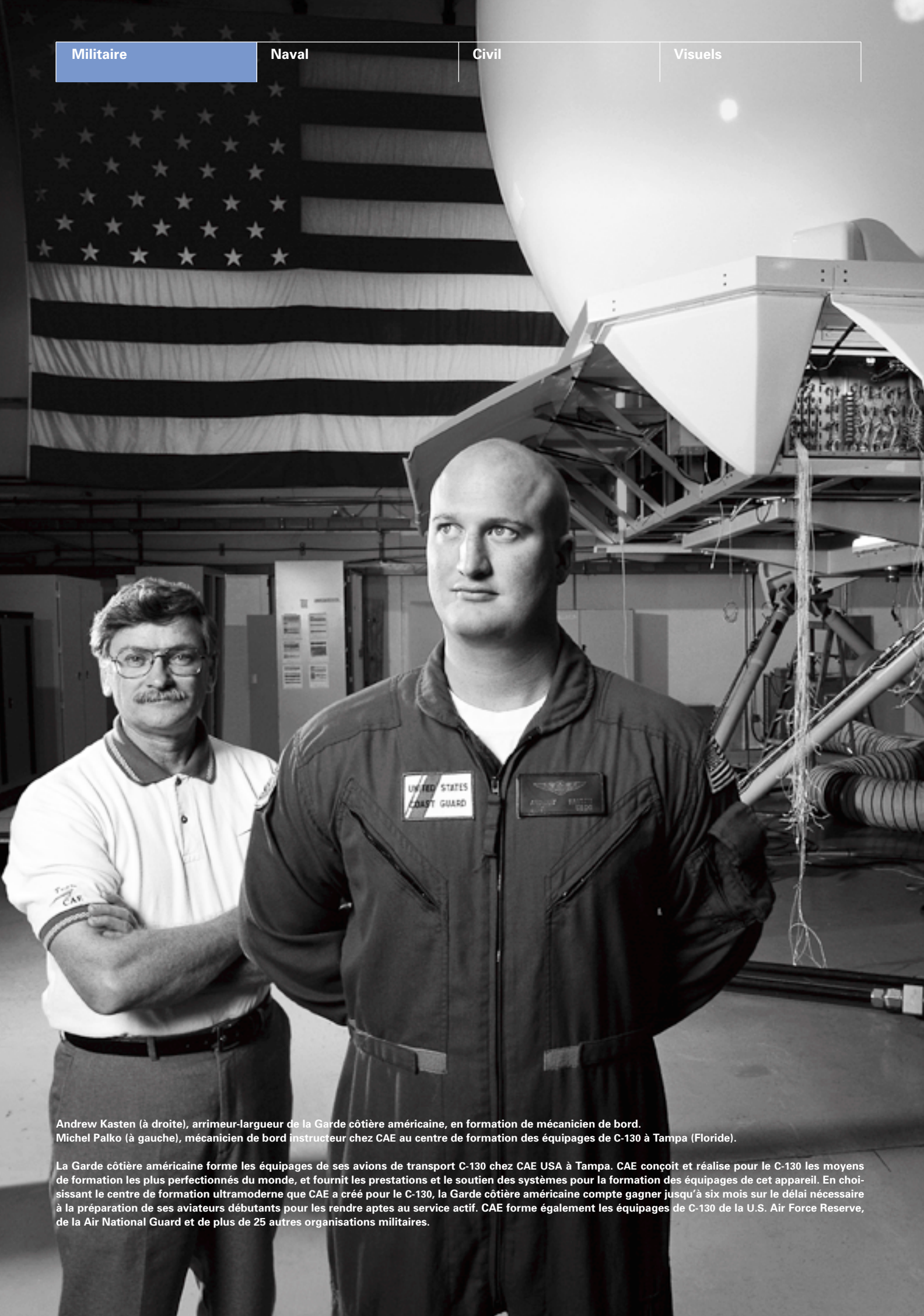


D.H. Burney

› Valorisation par la transformation

Au cours de l'exercice 2002, CAE a accéléré sa transformation, cessant d'être avant tout un constructeur de matériel de simulation et de contrôle-commande pour devenir un fournisseur de solutions intégrées de formation destinées au marché militaire, au marché naval et au marché de l'aviation civile. Afin de se centrer sur ses activités maîtresses, CAE s'est départie d'actifs « périphériques » et a réalisé plusieurs acquisitions stratégiques dans le but d'augmenter sa part du marché américain de la défense, d'élargir le domaine d'application de ses systèmes navals à la marine de commerce, et d'étendre son réseau de centres de formation aéronautique civile.

Les pages qui suivent illustrent quelques-unes des grandes mesures prises au cours de l'exercice pour doter CAE des assises qui lui permettront d'avoir une croissance rentable et équilibrée et de créer de la valeur.



Andrew Kasten (à droite), arrimeur-largueur de la Garde côtière américaine, en formation de mécanicien de bord.
Michel Palko (à gauche), mécanicien de bord instructeur chez CAE au centre de formation des équipages de C-130 à Tampa (Floride).

La Garde côtière américaine forme les équipages de ses avions de transport C-130 chez CAE USA à Tampa. CAE conçoit et réalise pour le C-130 les moyens de formation les plus perfectionnés du monde, et fournit les prestations et le soutien des systèmes pour la formation des équipages de cet appareil. En choisissant le centre de formation ultramoderne que CAE a créé pour le C-130, la Garde côtière américaine compte gagner jusqu'à six mois sur le délai nécessaire à la préparation de ses aviateurs débutants pour les rendre aptes au service actif. CAE forme également les équipages de C-130 de la U.S. Air Force Reserve, de la Air National Guard et de plus de 25 autres organisations militaires.

De sous-traitant à maître d'œuvre

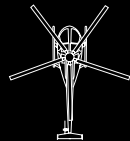
L'acquisition des activités de simulation et formation aéronautiques de BAE Systems à Tampa (Floride) confère à CAE une position stratégique de maître d'œuvre sur le plus gros marché de défense, celui des États-Unis. De par son implantation aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie et au Canada, et de par ses activités intégrées sur les cinq continents, CAE est bien placée pour remporter des programmes militaires et fournir des solutions de formation complètes aux forces armées du monde entier.

Croissance en formation aéronautique militaire



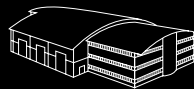
CAE, en qualité de maître d'œuvre, fournit des systèmes de formation aux forces armées des quatre coins du monde. Au cours de l'exercice écoulé, CAE a remporté presque tous les appels d'offres concernant un programme de simulation pour hélicoptère. En Europe, CAE détient globalement la plus grosse part du programme Aircrew Synthetic Training Aids d'Eurofighter, cependant qu'aux États-Unis l'engagement récent de l'Armée de l'air sur un programme pluriannuel d'acquisition d'avions C-130J est le gage probable d'encore plus de croissance pour CAE.

ASTARS



CAE est maître d'œuvre du programme ASTARS à réaliser pour le compte des forces spéciales de l'Armée de terre américaine. La première tranche d'exécution, d'une valeur de 50 millions de dollars, consiste en la réalisation du premier simulateur de missions de combat au monde pour l'hélicoptère AH/MH-6 « Little Bird ». Ce simulateur sera l'outil de formation du 160th Special Operations Aviation Regiment, unité d'élite surnommée les « Night Stalkers », qui a joué un rôle majeur dans les opérations en Afghanistan. De par son expérience, sa technologie de pointe et son statut de maître d'œuvre, CAE est en bonne position pour se voir confier d'autres programmes de formation particulièrement sensibles et exigeants sur le marché américain de la défense.

Fourniture de solutions de formation complètes



Le centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien (MSHATF) au Royaume-Uni est un exemple de ce que CAE entend par solution de formation complète. Premier programme de formation militaire à être intégralement confié à une entreprise dans le cadre d'une initiative de financement privé, le MSHATF attire aujourd'hui des clients tiers tels que les armées de l'air canadienne, jordanienne et néerlandaise, ce qui ouvre de belles perspectives de croissance aux services de formation clés en main.

Formation pour les forces terrestres



CAE a pris une place de premier plan en Europe en fournissant des systèmes d'entraînement au commandement aux forces terrestres allemandes, autrichiennes, italiennes et norvégiennes. CAE compte élargir sa position sur le marché de la formation pour les forces terrestres grâce à de nouvelles technologies telles que ses logiciels d'environnements tactiques et synthétiques STRIVESM.



Knut Skeisvold (à droite), Senior Superintendent, Électricité, division « Newbuilding and Marine Operation » de la Royal Caribbean International. Ingvald Lovdal (à gauche), vice-président, Soutien à la clientèle, CAE Valmarine (Norvège).

L'acquisition de la société norvégienne Valmarine place CAE à l'avant-scène du marché des systèmes de contrôle-commande pour la marine de commerce. Avec plus de 450 navires dans le monde équipés de ses systèmes hautement évolués, CAE Valmarine est le fournisseur privilégié d'une majorité d'exploitants et de chantiers constructeurs de navires de croisière et de transbordeurs. Pour la fourniture du système intégré dont elle avait besoin pour ses navires de la classe Voyager – les plus grands paquebots de croisière du monde – la Royal Caribbean a choisi CAE pour ses solides références et la fiabilité du système DamaticSM. La Royal Caribbean a retenu le même système de CAE pour l'équipement d'un total de 13 autres navires dont elle prévoit ou a engagé la construction.

De la marine militaire à la marine civile

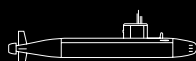
Pour leurs systèmes d'automatisation, plus d'une centaine de bâtiments de 13 des plus grandes marines militaires, et plus de 450 navires de la flotte mondiale de commerce ont opté pour CAE et sa technologie avant-gardiste. Son expérience en matière de systèmes de contrôle-commande navals, alliée à sa célèbre compétence en simulation, permet à CAE de proposer des solutions intégrées de formation autant aux clients de la marine militaire qu'à ceux de la marine civile.

Systèmes de commande pour navires de guerre



CAE ne cesse de remporter de nouveaux contrats grâce à la technologie avant-gardiste de son système de contrôle intégré de plate-forme (IPMS) qui assure la conduite intégrale des ensembles propulsion, électricité, maîtrise des avaries et installations auxiliaires du navire. La Marine royale malaisienne a récemment choisi les systèmes de commande de CAE pour six de ses nouveaux patrouilleurs MEKO® 100 RMN. La Marine indienne a pour sa part confié à CAE la réalisation du système de conduite intégrée de la machinerie d'une première tranche de trois frégates à propulsion par turbine à gaz « Project 17 » de la classe Nilgiri.

Formation pour les sous-marins de la classe Victoria



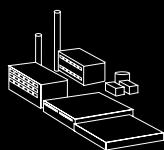
Dans le cadre de son entrée dans le domaine de la fourniture de solutions intégrées de formation, CAE s'est associée à General Dynamics Canada et Irving Shipbuilding Inc. dans le projet de transfert de huit simulateurs de sous-marins destinés à la Marine canadienne. Ces simulateurs, qui se trouvent au Royaume-Uni, seront réimplantés dans un centre de formation nouvellement créé à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le contrat confié à CAE leur exploitation et leur maintenance pendant trois ans avec possibilité de prolongation du contrat pour deux ans de plus.

Le plus gros contrat naval pour CAE



Le contrat de formation des équipages des sous-marins de la classe ASTUTE fera date dans l'histoire de CAE. D'une valeur de 740 millions de dollars avec une part de 420 millions revenant à CAE, ce contrat, pour lequel CAE est partenaire d'Alenia Marconi Systems, s'inscrit dans le cadre du premier programme de financement privé lancé par le ministère britannique de la Défense dans le domaine naval. Prévu pour une durée de prestation de 30 ans, les services de formation à fournir à la Royal Navy englobent la formation à la conduite et à l'entretien des trois premiers sous-marins nucléaires de nouvelle génération de la classe Astute. Le contrat prévoit une extension possible des services de formation à trois sous-marins de plus et l'allongement de la durée de prestation à 40 ans.

Centrales



Déjà bien établie comme chef de file mondial des fournisseurs de simulateurs pour centrales électriques, CAE est entrée sur le florissant marché des simulateurs pour centrales à turbine à gaz avec des contrats remportés auprès d'ALSTOM (Suisse) pour la réalisation de deux simulateurs uniques en leur genre. Avec leurs systèmes de commande hautement évolués, ces simulateurs sont appelés à tenir une plus grande place dans la formation des exploitants et dans la conduite et la maintenance efficaces des centrales. La turbine à gaz, pour longtemps appelée à être le principal mode de production permettant de faire face à la constante augmentation des besoins mondiaux en électricité, constitue un bel axe de croissance pour CAE.



Jeff Taylor, directeur, Aviation, et chef pilote, Radical Ventures L.L.C. (à gauche).
Bill Dolny, directeur, Ventes internationales, CAE SimuFlite, Dallas (à droite).

L'acquisition de la société de Dallas SimuFlite a ouvert à CAE le florissant marché américain de la formation des pilotes d'avions d'affaires. Les clients y gagnent l'accès à d'autres centres de formation au sein du réseau de CAE, et la capacité de constructeur de CAE élargit le périmètre de l'offre de CAE SimuFlite dans d'excellentes conditions économiques qui lui donnent un avantage concurrentiel. Pilote qualifié sur différents modèles d'avions Learjet et Gulfstream, Jeff Taylor vient se former chez CAE SimuFlite pour la haute qualité de service qu'il y trouve, pour la commodité de l'implantation géographique du centre, et pour l'efficacité d'ensemble de la formation.

Du néant au deuxième rang

CAE, qui était encore essentiellement fournisseur de matériel de simulation il y a à peine deux ans, est aujourd'hui numéro deux mondial des fournisseurs indépendants de prestations de formation pour l'aviation civile. Grâce aux sociétés qu'elle a acquises et aux nouveaux centres de formation qu'elle a implantés en des points stratégiques, CAE a mis en place un parc de 59 simulateurs dont elle va porter le nombre à plus de 80 unités d'ici la fin de l'exercice en cours. Désormais, la qualité, l'expérience, la technologie et la capacité d'innovation que recèle chacune des activités de la Société sont mises au service collectif des établissements du réseau mondial de ses centres de formation.

Prééminence en matériel de simulation



CAE est entrée dans le domaine de la formation aéronautique en s'appuyant sur son expérience et son savoir-faire en matière de réalisation et de maintenance des simulateurs de vol et systèmes visuels leaders sur le marché mondial. Au cours de l'exercice, la Société a remporté 85 pour cent des appels d'offres lancés dans le monde pour la fourniture de simulateurs de vol complets. Dans le cadre de son service de soutien à la clientèle, CAE assure aussi les mises à niveau des matériels et des visuels, qui représentent une part appréciable de son activité.

CAE simfinity^{MC}



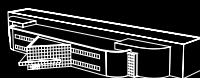
Pour améliorer son service à la clientèle, Boeing a signé avec CAE un contrat de cinq ans portant sur l'utilisation du produit de simulation sur Internet CAE Simfinity^{MC}. Ingénieurs et représentants du soutien technique de Boeing disposeront de cet exceptionnel outil de dépannage et de formation pour les aider dans leur travail sur les systèmes très complexes des avions d'aujourd'hui.

Acquisition de Schreiner



Par l'acquisition aux Pays-Bas de Schreiner Aviation Training, CAE a gagné 80 personnes, notamment une équipe de direction chevronnée et des instructeurs aux solides compétences en didacticiels et programmes d'enseignement destinés à la formation des pilotes des compagnies aériennes. En plus de son premier centre de formation situé en territoire américain (Dallas), l'acquisition de Schreiner a donné à CAE, en Europe, trois centres de formation déjà bien établis à Amsterdam, Maastricht et Bruxelles, étendant d'un coup le réseau des centres de formation que CAE met à la disposition des compagnies aériennes internationales et régionales.

Centres de formation de CAE



Le réseau mondial des centres de formation de CAE répond aux besoins en formation des pilotes des compagnies exploitant les grandes lignes et les lignes régionales. Il se distingue par son matériel de simulation, par sa gamme de didacticiels et par l'attention apportée au client, qui sont les meilleurs du monde. Implantés en des points géographiques stratégiques, les nouveaux centres ultramodernes de São Paulo, de Toronto et de Madrid sont dès à présent en exploitation. L'ouverture du centre de Denver est attendue pour l'été 2002 et celle du centre créé à Dubai en association avec la florissante compagnie Emirates est aussi prévue pour l'été 2002. Son approche « solutions intégrées », qui procure aux transporteurs aériens un maximum de souplesse pour les services de formation, a permis à CAE de doter chacun de ses centres de contrats à long terme avec des compagnies aériennes solidement établies.



Walter Mancini, directeur de l'Approvisionnement, Eurofighter Simulation Systems, Munich (à gauche).
Keith Gladstone, directeur du programme Eurofighter Visuel, CAE, Montréal (à droite).

CAE a inscrit une remarquable réalisation à son palmarès, avec le contrat de fourniture des systèmes visuels obtenu dans le cadre du programme ASTA relatif aux moyens de formation des pilotes de l'avion de combat Eurofighter. D'une valeur de 170 millions de dollars, ce contrat pluriannuel est le plus gros contrat de systèmes visuels remporté à ce jour par CAE. Il lui confie le rôle de chef de file pour la fourniture du générateur d'images dernier cri Medallion^{MC}, ainsi que la conception, la réalisation, la mise en place et le soutien des systèmes visuels complets pour 27 dispositifs de simulation qui comprendront des simulateurs de mission et des cockpits d'entraînement. Ces dispositifs créeront pour le pilote un environnement totalement immersif par une reproduction intégrale des multiples aspects de l'entraînement aux missions de ce très rapide avion de combat. Des projecteurs spécialisés procureront une présentation améliorée de cibles aériennes, et grâce aux outils de modélisation de bases de données de CAE, les clients seront en mesure de répondre rapidement aux nouvelles nécessités apparaissant avec l'évolution des besoins de formation.

De précurseur à leader

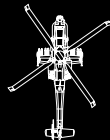
Le groupe Systèmes visuels de CAE a poursuivi sa progression cette année en s'attribuant une grosse part des appels d'offres pour la fourniture de systèmes visuels, et cela autant sur le marché civil que sur le marché militaire. Réputée pour la très haute fidélité de ses techniques de restitution du monde environnant, CAE, dans sa formule « solutions complètes », intègre en un tout cohérent projecteurs, générateurs d'images, affichages et environnements synthétiques pour produire la simulation visuelle la plus parfaite qu'il soit possible d'atteindre, afin de reproduire au plus près les conditions réelles.

Medallion^{MC}



Medallion^{MC} est le générateur d'images du dernier cri technologique que CAE a conçu pour répondre aux besoins d'ordre tactique de l'entraînement en simulateur des pilotes militaires, qu'il s'agisse du vol en formation ou de la répétition de missions dans des scénarios air-air et air-sol. Le générateur d'images Medallion^{MC} procure tout à la fois la très haute qualité d'image que réclame la formation tactique avancée, et la simulation du pilotage avec lunettes de vision nocturne et en mode FLIR (images provenant d'une caméra infrarouge). Les contrats remportés pour Eurofighter et pour l'hélicoptère Apache ont consacré mondialement Medallion^{MC} comme le choix évident pour les simulateurs de formation des pilotes d'hélicoptères et d'avions de combat rapides.

Mise à niveau des simulateurs d'Apache de l'Armée de terre américaine



CAE a été sélectionnée cette année pour mettre à niveau les simulateurs de missions de combat servant à entraîner les pilotes de l'hélicoptère AH-64 « Apache » de l'Armée de terre américaine. Le contrat confie à CAE la fourniture de son système visuel Medallion^{MC} avec capacités de détection par capteurs, la création de nouvelles bases de données visuelles et l'intégration d'un nouvel environnement de menace tactique. L'obtention de ce contrat, passé au titre d'un marché-cadre de l'Armée de terre américaine qui permet à celle-ci d'acquiescer toute une gamme de produits et services de simulation, de formation et de modélisation auprès de fournisseurs pré-qualifiés, renforce considérablement la présence de CAE sur le marché américain. Le contrat prévoit des options pour la mise à niveau de six autres simulateurs AH-64 de l'Armée de terre.

CAE Tropos^{MC}



CAE Tropos^{MC} est le premier générateur d'images de la nouvelle gamme des produits visuels CAE Atmos^{MC}. Issu d'un mariage qui allie les rapides progrès en réalisme accomplis par la technologie des puces graphiques 3-D avec le considérable savoir-faire de CAE en matière de générateurs d'images haut de gamme, il est, parmi les générateurs d'images utilisant les processeurs graphiques du commerce, le seul à offrir la qualité calligraphique nécessaire à la reproduction réaliste des feux de piste, condition impérative pour l'obtention de la certification de niveau D. En plus d'un coût d'exploitation modique et d'une grande facilité de maintenance, CAE Tropos^{MC} procure des images plus nettes aux textures plus réalistes, avec une large palette d'effets météorologiques.

Airbus choisit CAE pour le A380



Quand le A380, nouveau vaisseau amiral de la gamme Airbus, entrera en service en 2006, ce sera le plus grand avion de transport de passagers dans le ciel et le seul à offrir la possibilité d'aménagement d'un casino ou d'une salle de cinéma à son bord. À CAE a été confiée la fourniture des moyens de simulation visuelle qui constituent des outils essentiels pour la mise au point et l'évaluation des performances de ce nouveau géant des airs. Le système visuel que CAE va fournir sera déplaçable et utilisable avec différents postes de pilotage. Il comportera le système d'affichage, les bases de données d'aéroports et le révolutionnaire générateur d'images CAE Tropos^{MC}.

> La valorisation par l'excellence opérationnelle

Un système de feux tricolores signale l'état de chaque simulateur.
Feu rouge : appel à la cellule S.O.S. pour intervention immédiate.
Feu vert : tout va bien.

Dans le cadre de groupes de travail, tous les membres de chaque cellule de fabrication (ici, la cellule de montage du poste de pilotage) participent à la gestion et à l'optimisation des processus qui concernent leurs domaines.



À Montréal, l'un des premiers changements mis en place a été la construction du simulateur en sous-ensembles modulaires. La cellule que l'on voit ici réalise le bloc complet des commandes de vol, qui se monte ensuite sur la plate-forme du simulateur.

« En dépistant et en éliminant à la source les problèmes récurrents de façon que les choses soient bien faites du premier coup, nous avons amélioré la qualité de la production, réduit les rebuts et éliminé reprises et erreurs de conception. »
Serge Rièrre, chef de service, installations de fabrication, Mécanique.

La dévolution à chaque cellule de la responsabilité de sa planification, de la gestion et de la relance de ses approvisionnements a considérablement raccourci les temps de cycle.

Un des éléments essentiels de la stratégie « centrer, améliorer, croître » mise en œuvre par CAE en 2000 était un ambitieux programme destiné à améliorer la productivité en accélérant la production des simulateurs, tout en préservant la qualité pour laquelle CAE est réputée. L'idée d'une production organisée en cellules spécialisées réalisant chacune un sous-ensemble du simulateur a permis à CAE de créer et de mettre en œuvre une chaîne de montage qui est à la fois plus rapide et plus efficace. Chaque cellule réunit les diverses compétences dont elle a besoin pour réaliser son module, et elle assure elle-même la planification et la gestion de ses activités pour livrer son produit dans l'intervalle de temps qui lui est fixé.

Un meilleur suivi comparatif de la performance avec fixation d'objectifs ambitieux a été un des éléments qui ont permis de raccourcir les temps de cycle.

CAE a aussi des unités de production à Stolberg, en Allemagne (photo de gauche) et à Tampa, en Floride (photo de droite), qui complètent ses capacités de production de Montréal et étendent la portée de son service à la clientèle en assurant sur place un soutien maintenance.



En parallèle avec celles qui ont accéléré la production, CAE a lancé des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité des travaux de conception et de réalisation. Ainsi est née la cellule S.O.S., équipe pluridisciplinaire chargée d'analyser et de régler rapidement les problèmes de qualité, à qui n'importe quelle cellule de la chaîne de montage peut faire appel pour trouver une solution à un problème sur le champ.

« CAE Sim XXI^{MC}, le simulateur de nouvelle génération de CAE, bénéficie de toutes les leçons tirées du processus d'amélioration de la fabrication. Plus léger et plus simple que ses prédécesseurs, il sera aussi peu exigeant en maintenance tout au long de sa durée d'exploitation. En outre, sa conception modulaire permettra rapidement de le configurer au gré des besoins du marché en pleine croissance de l'aviation régionale et d'affaires. »
Robert Leclerc,
directeur principal, Fabrication

En deux ans, les employés de l'Exploitation ont réduit de plus de moitié les délais de fabrication (passés de 32 à 14 semaines), ramenant le délai global de production de 18 à 14 mois. Ce résultat a été obtenu principalement en faisant participer plus largement le personnel à l'amélioration des processus, en créant une véritable spécialisation, en réduisant le nombre d'opérations répétitives aux différentes étapes de la fabrication, et en mettant immédiatement en application sur l'ensemble de la chaîne les leçons apprises par l'une ou l'autre des cellules.

> Les lauréats du Prix d'excellence et du Prix de l'innovation du président

CAE rend hommage aux membres de son personnel qui se distinguent par leur performance, leurs qualités de leader et leur potentiel d'avancement, ainsi qu'à ceux dont les idées créatrices mènent à des solutions novatrices.



Suzan Autry, Dallas
 Chef, Services à la clientèle
 Simulation et formation
 aéronautiques civiles
Prix d'excellence du président

Suzan a repris de fond en comble les méthodes et les moyens de mesure des prestations de CAE SimuFlite, forgeant grâce à cela une relation de service à la clientèle encore plus solide avec Bombardier. Elle a contribué aussi à faire prendre de l'ampleur au gros contrat que nous avons avec American Airlines.



Marc-Olivier Gagnon, Montréal
 Chef de groupe, Génie mécanique
 Exploitation
Prix de l'innovation du président

En tant qu'ingénieur de conception principal au sein de l'équipe qui a réalisé CAE Sim XXI^{MC}, Marc-Olivier a utilisé de puissants outils de conception assistée par ordinateur pour synthétiser les modules et les éléments constitutifs de CAE Sim XXI^{MC}, en vue d'en valider les contraintes, de réduire le nombre de pièces et d'atteindre les objectifs de compression des délais de fabrication.



Michele Asmar, Montréal
 Chef de groupe principal, ILS,
 Développement des graphiques
 et des didacticiels
 Simulation et formation
 aéronautiques civiles
Prix de l'innovation du président

Intervenante clé dans la stratégie de développement des didacticiels au Service de formation interactive (ILS), Michele a fait en sorte que la version Internet du produit « poste de pilotage virtuel » soit prête en même temps que la version pour PC, faisant ainsi gagner un temps précieux en développement.



Andreas Hartmann, Stolberg
 Responsable de service,
 Développement de logiciels principaux
 Simulation militaire et formation
Prix d'excellence du président

Pour GESI (systèmes de simulation de combat), Andreas a développé des applications qui améliorent réellement le produit. Au delà du domaine militaire, Andreas a trouvé pour GESI d'intéressantes applications du côté de la gestion des interventions en cas de catastrophes.



Christyn Cianfarani, Montréal
 Chef de groupe,
 Soumissions techniques visuelles
 Systèmes visuels
Prix d'excellence du président

La compréhension que Christyn a du système visuel, et l'importance qu'elle attache à la qualité technique des soumissions, ont contribué aux victoires de CAE sur les programmes Eurofighter, Apache CMS et CH-47 pour Singapour.



Michel Allard, Montréal
 Responsable, Génie logiciel
 Contrôles navals
Prix d'excellence du président

Michel est chargé d'obtenir la certification ISO 9001 pour l'activité navale, et son rôle de meneur dans l'initiative Astute est en train de faire la réussite de ce programme complexe.

Autres lauréats d'un Prix d'excellence du président : **Jo Hanssen**, responsable technique, Simulation et formation aéronautiques civiles, Maastricht; **Pierre Ilantzis**, chef de programmes, MSHATF, Simulation militaire et formation, Montréal; **Alain Lavoie**, responsable, Mises à niveau de l'ingénierie, Simulation et formation aéronautiques civiles, Montréal; **Thierry Ouellette**, analyste de la qualité du matériel informatique, Exploitation, Montréal; **Richard Pontbriand**, chef de groupe, Logiciels de contrôle, Simulation et formation aéronautiques civiles, Montréal; **Serge Rièr**, responsable, Installations mécaniques, Exploitation, Montréal; **Raffi Shnorhokian**, spécialiste des systèmes de vol, Simulation militaire et formation, Montréal; **Paul Wedlake**, responsable, Systèmes informatiques, Simulation militaire et formation, Tampa.

Autres lauréats d'un Prix de l'innovation du président : **Demetrios Christopoulos**, chef de groupe, Génie mécanique, Exploitation, Montréal; **Dr. Mehrez Hached**, responsable, Génie logiciel, Systèmes visuels, Montréal; **Ehtisham Haque**, chef de projets, Simulation et formation aéronautiques civiles, Montréal.

> Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

L'analyse par la direction des résultats financiers de l'exercice 2002 porte sur les grands secteurs d'activité de CAE Inc. (« CAE »), à savoir Simulation et formation aéronautiques civiles (anciennement Simulation commerciale et formation) et Simulation militaire et contrôles navals (anciennement Simulation militaire et contrôles). Au cours de cet exercice, CAE a accéléré sa transformation de fournisseur de matériel de simulation en fournisseur de solutions intégrées de formation destinées au marché de l'aviation civile grâce à l'acquisition de SimuFlite Training International (« SimuFlite »), de Dallas (Texas), en décembre 2001 et de Schreiner Aviation Training (« Schreiner »), société néerlandaise, en août 2001. Le secteur Simulation militaire et contrôles navals a consolidé la position de CAE sur le marché militaire américain par la voie de l'acquisition, au premier trimestre, de BAE SYSTEMS Flight Simulation and Training Inc. (« BAE SYSTEMS »), de Tampa (Floride), et a pénétré le marché des systèmes navals civils en acquérant Valmarine AS (« Valmarine »), de Drammen en Norvège, au cours du deuxième trimestre. Le 18 décembre 2001, le conseil d'administration a approuvé le désinvestissement du secteur Systèmes forestiers, mesure visant à préciser plus nettement l'orientation de CAE et à élargir ses perspectives de croissance. Les résultats de ce secteur sont pris en compte dans les activités abandonnées, et les montants correspondants des exercices précédents ont été retraités. La présente analyse renferme une revue de l'exploitation et de la situation financière de chaque secteur et devrait être lue de concert avec les états financiers vérifiés paraissant aux pages 28 à 49.

Cette analyse contient des déclarations prospectives à propos de CAE et de ses filiales, fondées sur des hypothèses que CAE jugeait raisonnables au moment où elles ont été préparées. Ces déclarations prospectives comportent nécessairement, en raison de leur nature, des risques et des incertitudes qui pourraient causer d'importantes différences entre les résultats réels et ceux qui sont envisagés par les déclarations prospectives. CAE avertit le lecteur que les hypothèses concernant les événements futurs, dont un grand nombre sont indépendants de la volonté de CAE et de ses filiales, pourraient se révéler en fin de compte inexacts. Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles sont traités à la page 26.

Sommaire des résultats consolidés

Activités poursuivies

Bénéfice

Pour l'exercice, le bénéfice consolidé des activités poursuivies a atteint 149,3 millions de dollars, contre 105,2 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 42 %. Le bénéfice par action est passé de 0,49 \$ à 0,69 \$, ce qui tient compte de l'incidence du retraitement du bénéfice des Systèmes forestiers en tant qu'activités abandonnées et de celle d'un dividende en actions de 100 % déclaré le 20 juin 2001, lequel a de fait donné lieu à une division d'actions. Tous les secteurs ont nettement amélioré leur rendement au cours de l'exercice grâce à une meilleure productivité et à la compression des coûts. Les marges d'exploitation se sont situées à 21,5 %, contre 17,0 % pour l'exercice précédent. Cette progression a résulté de la réduction du temps requis pour construire les simulateurs destinés au marché civil, d'une exécution plus efficace des travaux liés à plusieurs programmes militaires ainsi que des mesures de diminution des coûts. De plus, le secteur Simulation militaire et contrôles navals a enregistré d'excellents résultats pour l'ensemble de l'exercice, et ce, grâce essentiellement à une meilleure performance dans le cadre de ses principaux programmes et à l'acquisition de BAE SYSTEMS au premier trimestre et de Valmarine au mois d'août 2001. Quant au secteur Simulation et formation aéronautiques civiles, une plus grande pénétration du marché de la formation aéronautique, par voie de deux acquisitions stratégiques, a favorisé une hausse de 30 % de son bénéfice d'exploitation. Au quatrième trimestre, ce secteur a absorbé la provision de 7,0 millions de dollars qui avait été constituée relativement aux compressions de personnel annoncées en février 2002, dont la majeure partie avait été passée en charges au 31 mars 2002.

La progression du bénéfice a plus que compensé la hausse des intérêts débiteurs. À 22,7 millions de dollars, ces intérêts ont dépassé ceux de l'exercice précédent en raison surtout de l'acquisition de quatre entreprises stratégiques et des dépenses d'investissement qui ont été engagées aux fins des initiatives d'expansion dans le domaine de la formation des pilotes. Outre les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, le produit tiré de l'aliénation d'activités abandonnées, les soldes d'encaisse de CAE, ses placements à court terme et ses facilités de crédit à long terme ont servi à financer cette expansion.

Produits

Les produits consolidés se sont élevés à 1,13 milliard de dollars pour l'exercice 2002, contre 891,4 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une hausse de 26 %. Les produits de Simulation militaire et contrôles navals se sont accrus de 42 %, ou 171,4 millions de dollars, grâce principalement à l'acquisition de BAE SYSTEMS, laquelle a grandement élargi l'accès de CAE au marché militaire américain, et à celle de Valmarine, qui a facilité son entrée sur le marché des systèmes de contrôles pour les navires de commerce. Les produits de Simulation et formation aéronautiques civiles ont pour leur part augmenté de 13 %, ces produits ayant été stimulés par les acquisitions de SimuFlite en décembre et de Schreiner au deuxième trimestre, par l'ouverture du centre de formation de Toronto dans ce même mois et de celui de São Paulo au premier trimestre, ainsi que par d'autres initiatives touchant les centres de formation.

Activités abandonnées

Le 18 décembre 2001, le conseil d'administration de la Société a approuvé le désinvestissement des Systèmes forestiers. Depuis le troisième trimestre, les résultats de ce secteur sont inscrits dans les activités abandonnées et regroupés avec ceux des Technologies de nettoyage. Les montants des exercices précédents ont été retraités en conséquence. Le 28 mars 2002, CAE a mené à terme la vente de la division des pâtes et papiers des Systèmes forestiers au fonds de revenu Advanced Fiber Technologies (« AFT »), qui est un fonds de titres à revenu fixe inscrit en Bourse. Le produit du placement de AFT, déduction faite des commissions, a été d'environ 123 millions de dollars. AFT s'est servi de ce montant ainsi que d'un autre de 39 millions de dollars pour acquérir cette division. En février, CAE a réalisé la vente de CAE Ransohoff Inc. et de CAE Ultrasonics Inc., deux de ses cinq entreprises du secteur Technologies de nettoyage, à leur ancienne équipe de direction, en contrepartie de 21,4 millions de dollars US sous forme d'espèces et d'effets de second rang. Ces opérations ainsi que l'estimation de la valeur de réalisation nette du reste des activités abandonnées se sont soldées par un gain provenant des activités abandonnées de 1,3 million de dollars pour l'exercice. Les négociations pour la vente des autres entreprises de ce secteur se poursuivent, et la Société prévoit conclure des ententes visant la vente de la totalité ou d'une partie de celles-ci dans la première moitié de l'exercice 2003.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé a augmenté de 39 %, pour atteindre 150,6 millions de dollars, ou 0,69 \$ par action, pour l'exercice 2002, contre 108,1 millions de dollars, ou 0,50 \$ par action, pour l'exercice précédent.

Flux de trésorerie

L'encaisse et les placements à court terme de CAE ont fléchi de 169,5 millions de dollars, s'établissant à 88,8 millions de dollars et à 21,3 millions de dollars, respectivement, et sa dette à long terme s'est accrue de 560,2 millions de dollars. Ces variations sont attribuables aux quatre acquisitions stratégiques totalisant 757,6 millions de dollars et à des dépenses en immobilisations de 249,6 millions de dollars liées essentiellement à la percée de CAE dans le domaine de la formation aéronautique. Un montant de 187,1 millions de dollars, encaissé principalement au quatrième trimestre par suite de l'aliénation de la division des pâtes et papiers des Systèmes forestiers et de la vente de CAE Ransohoff Inc. et de CAE Ultrasonics Inc., a été affecté au remboursement de la dette. Au troisième trimestre, la Société a touché 42,6 millions de dollars à la conclusion de la cession-bail des deux premiers simulateurs du centre de formation de Toronto. Cette opération lui a procuré des avantages fiscaux. En outre, le 15 janvier 2002, CAE a conclu avec Banco ITAU du Brésil une opération de financement de projet de l'ordre de 36,4 millions de dollars US relativement à son centre de formation aéronautique de São Paulo. Ce financement comprend un emprunt à terme d'une durée de 7,5 ans que lui a consenti la banque brésilienne et qui lui permet de contracter des emprunts sur la base du rendement de ses seules activités au Brésil.

Carnet de commandes

Au 31 mars 2002, le carnet de commandes représentait 2,7 milliards de dollars, soit 0,9 milliard de dollars, ou 50 %, de plus qu'à la même date un an plus tôt. Ce carnet renfermait les commandes passées dans le cadre de deux grands programmes, soit celui du système visuel d'Eurofighter et celui de la formation pour les sous-marins de la classe Astute pour le compte de la Royal Navy, commandes qui ont été obtenues au premier semestre de l'exercice 2002.

Revue de l'exploitation

Simulation et formation aéronautiques civiles

Le secteur Simulation et formation aéronautiques civiles de CAE est un chef de file mondial de la conception et de la production de simulateurs de vol, de systèmes visuels et de systèmes de formation destinés à l'aviation civile. Les acquisitions de Schreiner au deuxième trimestre et de SimuFlite en décembre, l'ouverture du centre de formation de Toronto en décembre, l'inauguration du centre de São Paulo au premier trimestre et les autres projets liés à des centres de formation ont accéléré la pénétration, par CAE, du marché de la formation aéronautique. Ces initiatives stratégiques ont aidé à faire de la Société non plus un simple fournisseur de matériel de simulation, mais une entreprise pouvant proposer à ce marché des solutions intégrées de formation et l'ont hissée au deuxième rang des entreprises indépendantes de formation aéronautique à l'échelle mondiale.

Résultats financiers

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Produits	545,2 \$	481,5	480,2	352,8	296,8
Bénéfice d'exploitation	152,3 \$	117,0	82,3	55,9	56,7
Marges d'exploitation	27,9 %	24,3	17,1	15,8	19,1
Carnet de commandes	641,2 \$	649,5	527,8	482,7	339,9
Dépenses en immobilisations	216,7 \$	72,9	11,7	23,2	27,4

Les produits de l'exercice ont atteint 545,2 millions de dollars, dépassant de 63,7 millions de dollars, ou 13 %, ceux de l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement attribuable aux acquisitions de Schreiner et de SimuFlite ainsi qu'à l'inauguration des centres de formation de São Paulo, de Toronto et de Madrid. De plus, les produits tirés des mises à niveau de systèmes visuels et des services de soutien se sont accrus. Pour l'exercice, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 152,3 millions de dollars, soit 35,3 millions de dollars, ou 30 %, de plus que celui de l'exercice précédent. Ces résultats témoignent de l'accélération du virage de la Société vers le domaine de la formation aéronautique et de l'élargissement marqué de ses marges, lequel a découlé de l'amélioration de la productivité et de mesures de réduction des coûts. Qui plus est, le bénéfice d'exploitation de l'exercice tient compte d'une provision de 7,0 millions de dollars constituée au quatrième trimestre pour la compression du personnel, dont la majeure partie avait été passée en charges au 31 mars 2002.

Les dépenses en immobilisations ont fortement augmenté au cours de l'exercice, et la majorité d'entre elles ont été engagées aux fins de la construction de cinq nouveaux centres de formation.

Points saillants de l'exploitation

Dans la première moitié de l'exercice, CAE a réalisé avec encore plus de dynamisme sa stratégie d'expansion et de croissance par le biais des services de formation de pilotes. Au cours de ces six mois, la Société a annoncé l'acquisition de Schreiner, son projet d'ouverture d'un centre de formation aéronautique à Denver ainsi qu'une entente visant la construction et l'exploitation, avec Emirates, société aérienne internationale des Émirats arabes unis (« ÉAU »), d'un nouveau centre de formation aéronautique à Dubai. L'acquisition de Schreiner en août 2001 et de ses quatre centres de formation déjà en exploitation à Amsterdam et Maastricht aux Pays-Bas, à Bruxelles en Belgique et à Dallas (Texas) a doté le réseau d'installations de formation de CAE de 19 simulateurs de vol complets (« FFS »). Le 6 juillet 2001, une entente de formation à long terme a été conclue avec Alitalia Linee Aeree Italiane. Aux termes de cet accord, CAE construira, installera et détiendra trois FFS et fournira à cette entreprise et à d'autres transporteurs des services de formation au centre de formation aéronautique d'Alitalia situé à Rome. Le 14 juillet 2001, CAE a conclu avec Emirates une convention visant la construction et l'exploitation conjointes d'un nouveau centre de formation aéronautique à Dubai. Ce centre devrait ouvrir ses portes au cours de l'été 2002. CAE a également signé une entente de cinq ans portant sur la prestation de services de formation à Qatar Airways, qui sera le premier grand client de ce centre.

Au deuxième trimestre, CAE a conclu avec Frontier Airlines un accord de formation de ses pilotes au nouveau centre de la Société situé à Denver (Colorado), lequel devrait être inauguré à l'été 2002. Le 13 décembre, CAE a procédé à l'ouverture officielle de son centre de formation de Toronto, qui est situé près de l'aéroport international Pearson, et a annoncé un accord passé avec Air Canada, aux termes duquel cette compagnie y formera ses pilotes de Boeing 747-400. Après Air Canada Jazz (anciennement Air Canada Régional inc.), Skyservice et Air Transat, Air Canada devient le quatrième grand transporteur canadien client de ce centre. Celui-ci est actuellement doté de trois FFS, soit un Airbus A330/340, un Airbus A320 et un Boeing 747-400. Un quatrième simulateur, pour le Bombardier Dash 8-100/300, y sera installé au début de 2003. L'acquisition de SimuFlite, de Dallas (Texas), a été menée à terme le 31 décembre 2001, pour la somme de 210,9 millions de dollars US, sous réserve d'un ajustement par suite d'une vérification du bilan à la date de clôture de l'opération. Jusqu'à cette acquisition stratégique, la pénétration par CAE du marché de la formation aéronautique s'était faite surtout dans le segment des gros-porteurs et des jets régionaux de l'aviation commerciale. Avec l'acquisition de SimuFlite, la Société entre par la grande porte dans celui de la formation des pilotes d'avions d'affaires et sur le marché clé que constituent les États-Unis. L'an prochain, SimuFlite disposera de 29 FFS, tous à Dallas sauf un, pour la formation des pilotes d'avions d'affaires, laquelle constitue dans le monde le plus grand marché ouvert à des prestataires externes. CAE juge que ce marché est celui qui a été le moins touché par les événements du 11 septembre 2001 et qu'il recèle un excellent potentiel de croissance. C'est en outre un marché qui convient parfaitement pour son simulateur de la toute dernière génération, CAE Sim XXI^{MC}. D'ici la fin de l'exercice 2003, CAE compte avoir plus de 80 FFS en service. Elle continuera de suivre sa stratégie de formation de pilotes et mettra l'accent sur l'intégration des activités de SimuFlite et de Schreiner, sur l'augmentation de la fréquentation de ses centres de formation de Toronto, Madrid et São Paulo ainsi que sur l'exécution des travaux prévus aux centres de Denver, Rome et Dubai.

Le vol d'essai inaugural du simulateur Sim XXI^{MC}, réalisé en janvier, a été l'une des étapes les plus importantes de ce programme. La conception modulaire du Simulateur CAE Sim XXI^{MC} est le fruit des plus récentes technologies et permet de produire des FFS de haute fidélité et de grande qualité dans un délai plus court que pour tout autre prototype recourant aux nouvelles technologies. Le simulateur CAE Sim XXI^{MC} est plus facile à assembler, à tester, à intégrer, à évaluer, à livrer et à entretenir. Les activités d'ingénierie sont en cours pour les premier et deuxième exemplaires de série de ce simulateur qui seront livrés au centre de formation de CAE situé à Dubai. Les techniques de fabrication de CAE Sim XXI^{MC} seront employées pour tous les simulateurs que CAE produira. De plus, au cours du quatrième trimestre, les FFS de ses centres de formation aéronautique de Toronto et de Madrid ont obtenu la certification de niveau D, soit la plus élevée qui puisse être obtenue. Ces réalisations attestent avec éloquence la volonté de CAE de maintenir son leadership technologique.

Au cours de l'exercice, CAE a décroché 22 des 26 contrats pour des FFS, soit 85 % des appels d'offres lancés sur le marché ouvert à la concurrence (35 des 42 contrats dans l'exercice 2001). Elle a également remporté 16 (soit 54 %) des 27 contrats passés pour des systèmes visuels. Parmi les ententes signées avec de nouveaux clients, signalons celle de 100 millions de dollars intervenue avec Khalifa Airways et visant quatre FFS qui seront tous dotés du système visuel CAE MAXVUE^{MC} Plus, ainsi que le contrat conclu avec Eva Airways Corp., de Taiwan, et portant sur un FFS Airbus A330 équipé du nouveau générateur d'images CAE Tropos^{MC}.

Perspectives

CAE prévoit maintenir sa position prédominante dans le domaine de la simulation et des systèmes visuels pour l'aviation civile grâce à l'attention qu'elle accorde aux rapports avec la clientèle, à son engagement envers l'innovation et la technologie, à la qualité de ses produits, à sa fiabilité, à son efficacité ainsi qu'aux efforts continus qu'elle déploie pour raccourcir ses délais de livraison par l'amélioration des processus. CAE compte optimiser les atouts concurrentiels que lui procurent ses délais de production, ses coûts, la qualité de ses produits et sa réputation d'excellence par la voie d'améliorations opérationnelles et de programmes continus de recherche et de développement. L'an dernier, la Société a lancé un programme de recherche et de développement de grande envergure afin de rehausser sa gamme de simulateurs de vol. La pleine production de CAE Sim XXI^{MC}, le simulateur de vol complet de la toute dernière génération, devrait débiter dans le courant de l'exercice et les marchés visés seront ceux de la formation des pilotes de jets régionaux et d'affaires, marchés qui sont en croissance. De plus, ce simulateur permettra de

rehausser grandement toute la gamme de produits de simulation et de formation de CAE. Sa capacité d'offrir de la formation interactive par simulation, avec notamment son système CAE Simfinity^{MC}, consolidera ses compétences depuis longtemps reconnues en matière de FFS et d'outils de formation aéronautique. Auprès de son réseau toujours plus vaste de centres de formation, les sociétés aériennes et les exploitants de jets d'affaires ont accès à un large éventail de solutions de formation.

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu de lourdes conséquences pour les transporteurs aériens, pour les constructeurs aéronautiques et, par contrecoup, pour CAE qui, dans une certaine mesure, est tributaire de la vigueur et de la prospérité de ces secteurs. À ce jour, aucune des commandes qui lui ont été passées n'a été annulée. La Société a toutefois noté un certain fléchissement de la demande à court terme pour des simulateurs d'avions civils, et prévoit un recul des commandes à l'exercice 2003. Également, depuis que CAE a pénétré le secteur de la formation aéronautique civile, sa capacité de vendre des simulateurs à des tiers a fléchi puisqu'elle en fabrique désormais pour elle-même. La construction de simulateurs destinés à ses propres centres de formation ainsi qu'à ses clients, le lancement de CAE Sim XXI^{MC} et l'accent qu'elle met sur l'optimisation de la productivité par la réduction des temps de cycle et d'autres mesures de compression des coûts devraient permettre à CAE de maintenir ses marges d'exploitation actuelles. L'intensification prévue des activités de formation devrait compenser le recul des ventes de simulateurs.

Simulation militaire et contrôles navals

Le secteur Simulation militaire et contrôles navals est un grand concepteur et fabricant de systèmes de formation et de simulation de vol et au sol destinés au secteur militaire et le chef de file mondial de la fourniture de systèmes de contrôles navals. Trois événements d'importance se sont produits au premier semestre de l'exercice 2002 et ont permis à CAE d'intensifier ses initiatives stratégiques auprès des marchés militaire et naval. Premièrement, la Société a acquis BAE SYSTEMS le 2 avril 2002, ce qui reflète sa volonté d'élargir son accès au marché américain de la défense. Deuxièmement, le 1^{er} août 2001, la Société a annoncé l'acquisition de Valmarine pour la somme d'environ 63 millions de dollars. Valmarine est un chef de file du secteur des systèmes de contrôle pour navires de commerce (compagnies de croisière, grands transbordeurs pour passagers et navires de charge spécialisés). Cette acquisition représente les assises sur lesquelles reposera la croissance de la division Contrôles navals et permettra à CAE de réaliser un objectif stratégique, soit mieux pénétrer le marché des systèmes de contrôle navals civils. Troisièmement, la Société a, en juillet, été choisie comme l'un des maîtres d'œuvre du contrat Training Systems Acquisition II (TSA II) de l'Armée de l'air américaine (USAF). Cela permet à CAE d'être candidate aux programmes d'achats de matériel militaire étranger et de produits et services de formation que lancent l'USAF, la Air Force Reserve et la Air National Guard.

Résultats financiers

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Produits	581,3 \$	409,9	384,9	355,7	334,2
Bénéfice d'exploitation	90,0 \$	34,9	15,4	25,2	20,6
Marges d'exploitation	15,5 %	8,5	4,0	7,1	6,2
Carnet de commandes	2 054,7 \$	1 103,3	1 219,3	1 242,6	1 242,2
Dépenses en immobilisations	32,9 \$	3,4	10,1	45,7	25,4

À 581,3 millions de dollars, les produits de l'exercice 2002 ont dépassé de 171,4 millions de dollars, ou 42 %, ceux de l'exercice précédent. Cette hausse a découlé principalement des acquisitions de BAE SYSTEMS et de Valmarine ainsi que des travaux réalisés aux termes des importants contrats obtenus plus tôt dans l'exercice (Astute et Eurofighter). Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 90,0 millions de dollars, soit 55,1 millions de dollars (158 %), de plus qu'il y a un an. Ces résultats reflètent l'amélioration notable du rendement obtenu à l'égard de programmes majeurs, dont celui du système aéroporté d'alerte et de surveillance E-3A, celui de la formation pour les sous-marins de classe Astute, celui du simulateur de systèmes d'armes C-5B, celui de l'entraînement en vol de l'OTAN au Canada, et celui du centre de formation des équipages d'hélicoptères d'appui moyens, à quoi il faut ajouter les acquisitions de BAE Systems et de Valmerine et l'incidence continue des mesures visant l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts.

Le carnet de commandes a atteint le niveau record de 2,06 milliards de dollars, soit près du double de l'an dernier, et inclut les programmes liés aux systèmes visuels d'Eurofighter et de formation pour les sous-marins de la classe Astute.

Points saillants de l'exploitation

Au cours de l'exercice, ce secteur a obtenu trois contrats fort importants, ce qui a renforcé sa stratégie et ses initiatives de pénétration des marchés. Au deuxième trimestre, Eurofighter Simulation Systems GmbH a choisi CAE comme fournisseur de systèmes visuels pour le programme ASTA (Aircrew Synthetic Training Aids) des chasseurs Eurofighter EF2000. Évalué à plus de 170 millions de dollars, ce contrat couvre plusieurs années. Les premières livraisons auront lieu dans l'année civile 2002. De plus, toujours au deuxième trimestre, le consortium FAST, dans lequel la division Contrôles navals de CAE et Alenia Marconi Systems sont partenaires à parts égales, a signé un contrat avec la Defence Procurement Agency du ministère de la Défense du Royaume-Uni en vue de la formation des équipages des sous-marins de la classe Astute. Le contrat, conclu selon la procédure Private Finance Initiative (« PFI »), vise la prestation à la Royal Navy de services complets de formation à l'exploitation et à l'entretien des sous-marins de la classe Astute. Ce contrat, d'une durée de 30 ans, est assorti d'une option de renouvellement pour 10 ans de plus. Un nouveau centre de formation est en voie d'être construit en Écosse, et c'est dans cet établissement que seront situés les simulateurs et les salles de classe. Ce contrat a enrichi le carnet de commandes de CAE de plus de 400 millions de dollars. Au quatrième trimestre, la Société a conclu avec l'Armée de terre américaine un contrat lui conférant le rôle de maître d'œuvre du programme ASTARS (Army Special Operations Forces Aviation Training and Rehearsal Systems). La première commande à exécuter aux termes de ce contrat est évaluée à environ 50 millions de dollars et consiste en la conception du premier simulateur de missions de combat (CMS) reconfigurable destiné à former les équipages des hélicoptères AH-6 et MH-6 d'assaut léger ou d'attaque légère (LASAR). Ce simulateur d'hélicoptère, qui disposera d'un dôme de projection de 24 pieds de diamètre, sera utilisé par le 160th SOAR (Special Operations Aviation Regiment) de l'Armée de terre américaine, régiment d'élite surnommé les « Night Stalkers » qui a joué un rôle clé en Afghanistan. À titre de maître d'œuvre du programme ASTARS, CAE analysera également les besoins en formation et en simulation du 160th SOAR et l'aidera à mettre à niveau ses systèmes de formation actuels et à en développer de nouveaux. Ce contrat rehausse les chances de la Société d'en décrocher d'autres auprès de l'Armée américaine, et ce, à un moment où les dépenses militaires sont en hausse.

Perspectives

Le marché de la simulation militaire et de la formation est alimenté par l'introduction de nouvelles plates-formes d'aéronefs, par les mises à niveau et la prolongation de la durée de vie des aéronefs existants ainsi que par l'utilisation de plus en plus répandue de la simulation dans les programmes de formation des pilotes en raison du degré élevé de réalisme et de la diminution appréciable des coûts par rapport à ceux de la formation sur appareils. CAE compte optimiser les atouts concurrentiels que lui procurent ses délais de production, ses coûts, la qualité de ses produits et sa réputation d'excellence par voie d'améliorations opérationnelles et de programmes continus de recherche et de développement. Plus particulièrement, afin de répondre à la demande pour des appareils de formation évolutifs, reconfigurables et économiques, CAE a mis de l'avant un programme de recherche et de développement qui mènera au lancement des systèmes de formation tactique en réseau NeTTS, une nouvelle architecture sur ordinateur personnel. Outre la technologie et les prix, les critères de ses clients, qui sont dans la plupart des cas des administrations publiques, comprennent souvent l'implantation locale de l'entrepreneur. Grâce à ses solutions technologiques de pointe, CAE pourra tirer parti des programmes navals et militaires qui seront mis de l'avant au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Royaume-Uni, en Asie et en Australie ainsi que conclure des ententes de collaboration ou de partenariat dans d'autres pays. Son secteur Simulation militaire et contrôles navals a affiché un rendement exceptionnel au cours de l'exercice 2002. Par suite des événements du 11 septembre 2001, il est devenu manifeste que les dépenses militaires, surtout aux États-Unis, étaient en hausse. CAE prévoit être en mesure de tirer parti de cette situation puisqu'elle peut désormais présenter des offres pour des contrats de la Défense américaine en tant que maître d'œuvre. Conjugués à un carnet de commandes qui n'a jamais été aussi étoffé, commandes qui, pour la plupart, sont à long terme, ces facteurs augurent bien pour l'avenir.

Liquidité et ressources en capital

L'encaisse et les placements à court terme de CAE ont diminué de 169,5 millions de dollars au cours de l'exercice. L'encaisse est passée des 156,8 millions de dollars du 31 mars 2001 à 88,8 millions de dollars. Les placements à court terme, d'un montant de 21,3 millions de dollars, sont constitués de dépôts à terme fixe échéant dans le prochain exercice. La dette à long terme a augmenté de 755,8 millions de dollars en raison surtout de l'utilisation de nouvelles facilités de crédit à long terme de 200 millions de dollars US et de 350 millions de dollars US et de la conclusion, avec Banco ITAU du Brésil, de l'opération de financement de projet de 36,4 millions de dollars US pour le nouveau centre de formation aéronautique de São Paulo. Ces variations de l'encaisse et de la dette à long terme ont résulté aussi des acquisitions stratégiques de la Société dans le courant de l'exercice, pour un montant de 757,6 millions de dollars, et des dépenses en immobilisations de 249,6 millions de dollars qu'elle a engagées afin de pénétrer le marché de la formation aéronautique. En outre, une tranche de 195,6 millions de dollars de la dette à long terme a été remboursée grâce au produit de 187,1 millions de dollars tiré de l'aliénation de la division des pâtes et papiers des Systèmes forestiers, grâce à la vente de CAE Ransohoff Inc. et de CAE Ultrasonics Inc., et grâce à la marge brute d'autofinancement.

CAE utilise des contrats de change à terme pour gérer le risque auquel l'exposent les ventes conclues en devises. Le montant et l'échéance de ces contrats dépendent d'un certain nombre de facteurs liés aux projets qu'elle mène, tels la facturation d'étape, l'utilisation de matériaux étrangers et le recours à des sous-traitants étrangers. Au 31 mars 2002, ses contrats de change à terme représentaient 144,1 millions de dollars canadiens. CAE a également conclu des contrats de swap de devises. Actuellement, trois contrats sont en vigueur, et ils viendront à échéance en décembre 2002. Deux d'entre eux sont en dollars US et ont une valeur nominale de référence totalisant 21 millions de dollars. Le troisième est en dollars canadiens, et sa valeur nominale de référence est de 30 millions de dollars. Si, à la fin de l'exercice, les contrats de change à terme et ceux de swap de devises avaient été évalués à la valeur du marché, un gain de change de 3,0 millions de dollars aurait été inscrit. Ce montant serait toutefois entièrement contrebalancé par les pertes futures liées au flux de trésorerie en devises généré pendant la durée résiduelle des contrats.

CAE utilise également des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt ainsi que pour modifier la combinaison de ses dettes à taux fixe et à taux variable. Pour profiter de la faiblesse des taux d'intérêt à court terme au Canada, elle a, au cours de l'exercice, conclu avec trois institutions financières canadiennes des conventions de swap de taux d'intérêt d'une durée variant entre un et quatre ans. Par suite de la mise en œuvre de sa stratégie, les pourcentages de dettes à taux fixe et taux variable se sont établis à 55 % et 45 %, respectivement. Au 31 mars 2002, les swaps de taux d'intérêt, lesquels ont converti principalement sa dette à long terme à taux variable en dette à taux fixe, totalisaient 334,1 millions de dollars. Si ces swaps avaient été évalués à la valeur du marché à cette date, ils auraient engendré une perte de 2,2 millions de dollars. Aux fins de ses instruments financiers, CAE ne traite qu'avec des contreparties de renom.

Au 31 mars 2002, sa dette à long terme et ses obligations découlant de contrats de location-acquisition totalisaient 926,5 millions de dollars. À cette même date en 2001, ces éléments se chiffraient à 265,3 millions de dollars. La hausse de la dette à long terme est attribuable aux investissements réalisés pendant l'exercice et aux opérations de cession-bail. Au 31 mars 2002, la tranche de la dette à long terme échéant à court terme était de 37,5 millions de dollars, contre 2,3 millions de dollars un an plus tôt.

En plus de ses facilités à terme renouvelables d'environ 1 milliard de dollars, la Société a accès à des lignes de crédit non garanties que lui ont accordées diverses banques et qui totalisent 57,8 millions de dollars, ce qui améliore sa liquidité. En 2001, ces lignes étaient de 85,0 millions de dollars. Dans le cours normal des affaires, CAE a émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution d'un montant de 243 millions de dollars.

Au 31 mars 2002, CAE disposait d'un report prospectif de pertes autres qu'en capital cumulées d'environ 147,8 millions de dollars qui peuvent être utilisées pour réduire les impôts à payer sur les bénéfices futurs des établissements américains. Elle disposait également d'un report prospectif de pertes autres qu'en capital d'environ 64,0 millions de dollars à l'égard de ses établissements dans d'autres pays.

Opérations de cession-bail

De temps à autre, CAE conclut des opérations de cession-bail afin de disposer de capitaux à faibles coûts aux fins de ses initiatives de croissance. Au cours de l'exercice, elle a réalisé trois opérations de ce genre. Avec l'acquisition de Schreiner, elle a acquis un contrat de location portant sur trois FFS évalué à 50 millions de dollars. Dans le cadre de l'acquisition de SimuFlite, elle a conclu avec le vendeur une entente de cession-bail de 12 ans visant cinq simulateurs et évaluée à 86 millions de dollars. En décembre 2001, CAE en a signé une autre, cette fois avec une institution financière, relativement à deux simulateurs qui ont été construits pour son centre de formation de Toronto. Le produit, à la valeur marchande, s'est élevé à 42,6 millions de dollars, soit 12,2 millions de dollars de plus que la valeur comptable. La valeur résiduelle garantie de 9,2 millions de dollars sera reportée à titre de passif jusqu'à la date d'expiration de ce contrat, et l'écart de 3,0 millions de dollars sera réalisé sur sa durée, soit 22 ans. Les loyers minimums futurs aux termes de tels arrangements s'élevaient à quelque 340 millions de dollars au 31 mars 2002 et sont présentés dans la note 18, « Engagements en vertu de contrats de location-exploitation », afférente aux états financiers consolidés.

Cette opération fait suite à une autre entente de cession-bail passée en décembre 1999 et visant deux simulateurs destinés à Air Canada. Le produit s'est chiffré à 35,5 millions de dollars, excédant la valeur comptable de 17,2 millions de dollars. La valeur résiduelle garantie s'est établie à 8,3 millions de dollars.

Financement de projet sans recours

En 1997, la Société a obtenu un financement de projet relativement au programme de formation d'équipages d'hélicoptères d'appui moyens (MSHAT) du ministère de la Défense du Royaume-Uni. Ce contrat a été accordé à un consortium, CAE Aircrew Training Services plc (« Aircrew »). La valeur en capital des biens devant être fournis par Aircrew est de plus de 200 millions de dollars. L'entité qui détient les biens du centre de formation est CVS Leasing Ltd., entreprise dans laquelle CAE détient une participation de 11 %. CAE a construit et vendu les simulateurs à CVS Leasing Ltd. et celle-ci les a loués à Aircrew pour toute la durée du contrat MSHAT. Comme CAE détient le contrôle majoritaire dans Aircrew, sa position financière et ses résultats d'exploitation ont été consolidés dans les états financiers de la Société. Les loyers minimums futurs associés aux simulateurs loués à ce consortium totalisaient environ 278 millions de dollars au 31 mars 2002 et sont présentés à la note 18, « Engagements en vertu de contrats de location-exploitation », afférente aux états financiers consolidés.

L'Institut Canadien des Comptables Agréés et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis révisent actuellement les normes comptables s'appliquant aux opérations comme celles qui sont décrites ci-dessus. Aucune nouvelle directive n'a été rendu publique, mais un changement de norme pourrait avoir une incidence sur le traitement comptable de ces opérations.

Conventions comptables importantes

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif, les renseignements à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et les charges de la période visée. Les estimations sont fondées sur des tendances historiques et diverses autres hypothèses que la direction considère comme étant raisonnables dans les circonstances. Ces estimations sont évaluées sur une base continue et la direction y a recours pour déterminer la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que les produits et les charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations selon d'autres hypothèses.

Les conventions comptables importantes de CAE sont celles qu'elle juge les plus importantes dans la détermination de sa situation financière et de ses résultats; elles nécessitent dans une large mesure l'exercice du jugement de la direction. Les notes afférentes aux états financiers consolidés donnent un résumé des principales conventions comptables de la Société, y compris les conventions importantes mentionnées ci-après.

Constatation des produits

Une partie importante des produits d'exploitation de CAE est tirée de contrats à long terme. Les conditions de paiement de ses contrats varient selon le type de projet; le délai de paiement est en général de 15 à 18 mois pour un simulateur d'avion civil et de 2 ans ou plus pour un projet militaire ou naval.

Les produits tirés de contrats à long terme sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux : les produits, le bénéfice et les comptes débiteurs non facturés sont inscrits au fur et

à mesure que les coûts correspondants sont engagés, et ce, d'après le pourcentage des coûts engagés aux fins d'un contrat par rapport au total estimatif des coûts. L'estimation du total des coûts nécessaires à l'achèvement d'un projet fait largement appel à l'exercice du jugement. Les révisions des estimations relatives aux coûts et au bénéfice sont prises en compte dans l'exercice au cours duquel la nécessité d'effectuer des révisions est devenue manifeste. Le cas échéant, les pertes sont constatées intégralement dès qu'elles sont prévues. En général, les dispositions des contrats à long terme prévoient une facturation proportionnelle fondée sur l'achèvement de certaines phases des travaux. Les provisions pour garantie sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. Lorsque les services de soutien au client sont facturés séparément, les produits sont constatés aux tarifs en vigueur pendant la période où l'assistance est fournie.

Les produits tirés des services de formation sont constatés pendant la période de prestation des services. Tous les autres produits sont constatés et les coûts sont virés au coût des produits vendus lorsque les avantages et les risques afférents à la propriété du produit sont transférés au client.

Le risque de crédit existe mais il est considéré comme étant minimal du fait que les clients de CAE sont principalement des sociétés bien établies bénéficiant d'une bonne cote de crédit ou bien des organismes d'État. Avant d'accepter une commande, la Société effectue une évaluation de crédit pour évaluer le risque de crédit de façon appropriée. Lorsqu'elle décèle un risque en matière de recouvrement, une provision pour créances douteuses est constituée.

Évaluation des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût total d'une acquisition est réparti aux éléments d'actif net sous-jacents, d'après leur juste valeur estimative. À cet égard, CAE est appelée à identifier les actifs incorporels acquis, à leur attribuer une valeur et à estimer leur durée de vie utile. Il lui est possible d'engager des experts pour l'assister dans ce processus, mais celui-ci nécessite une large part de jugement. Il implique souvent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, notamment celles qui ont trait aux flux monétaires futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs influent sur le montant de la dotation à l'amortissement d'exercices futurs.

Le 1^{er} avril 2002, CAE a adopté le chapitre 3062 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Selon ce chapitre, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie ne sont pas amortis. Les autres actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie estimative. Leur juste valeur doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel et, le cas échéant, une perte de valeur est constatée. L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des placements dans les filiales sur la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. L'écart d'acquisition découlant des acquisitions antérieures à l'exercice 2002 a été amorti jusqu'au 31 mars 2001 selon la méthode linéaire sur 40 ans.

Frais de développement reportés

Lorsque CAE a l'intention de produire ou de commercialiser un produit en développement qui est clairement défini, dont les coûts sont identifiables, dont la faisabilité technique est prouvée, dont le marché ou l'utilisation est clairement défini et dont elle prévoit obtenir les ressources financières nécessaires à l'achèvement du projet, les coûts associés à celui-ci sont reportés dans la mesure où leur recouvrement grâce aux ventes futures ou à l'utilisation du produit est raisonnablement certain. Ce processus amène CAE à exercer son jugement quant à la probabilité de recouvrement des coûts. Lorsqu'elle détermine que le recouvrement des coûts grâce aux ventes futures ou à l'utilisation du produit n'est plus probable, les coûts reportés dont le recouvrement n'est pas probable sont imputés aux résultats de l'exercice. À l'achèvement du projet, CAE amortit les coûts reportés en fonction des ventes du produit sur une période n'excédant pas 5 ans.

Nouvelles normes comptables

Au cours de l'exercice, CAE a modifié certaines de ses conventions comptables afin de se conformer aux nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »).

Le 1^{er} avril 2001, elle a adopté les recommandations des chapitres 1581, « Regroupements d'entreprises », et 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », du Manuel de l'ICCA. Par conséquent, toutes les acquisitions d'entreprises réalisées pendant l'exercice ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. De plus, CAE a cessé à cette date d'amortir l'écart d'acquisition puisqu'elle a adopté le modèle de constatation de la dépréciation des écarts d'acquisition préconisé par les nouvelles règles comptables. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2001,

l'amortissement de l'écart d'acquisition a totalisé 5,1 millions de dollars. En outre, l'application de ce modèle au moment de l'adoption des nouvelles recommandations n'a entraîné aucune dépréciation de cet élément.

Aux termes du chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », du Manuel de l'ICCA, la Société n'amortira plus les gains ou pertes de change découlant de la conversion d'éléments à long terme libellés en devises. Ces gains ou pertes de change seront imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils surviendront. Cette norme comptable sera appliquée de manière rétroactive en date du 1^{er} avril 2002 et, par conséquent, les états financiers des exercices précédents seront retraités. Au 31 mars 2002, la perte de change non amortie afférente à la dette à long terme libellée en devises s'élevait à 9,2 millions de dollars (7,6 millions de dollars en 2001). Ce changement comptable se traduira par l'imputation d'une charge de 1,1 million de dollars, déduction faite d'impôts de 0,5 million de dollars, aux résultats de l'exercice 2002 et d'une charge de 5,3 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 2,3 millions de dollars, au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 2002.

Le 1^{er} avril 2002, CAE adoptera de manière prospective les nouvelles recommandations du chapitre 3870, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », du Manuel de l'ICCA. Aux termes de ce chapitre, il est recommandé, mais non exigé, d'utiliser une méthode mettant en jeu la juste valeur pour évaluer les options sur actions faisant l'objet d'opérations avec les salariés. La Société n'abandonnera pas la méthode qu'elle emploie actuellement pour comptabiliser les options sur actions qu'elle accorde à ses salariés, mais elle présentera les informations pro forma requises sur l'incidence de la méthode de comptabilisation à la juste valeur, laquelle sert à établir la charge de rémunération estimative. Si elle avait adopté la nouvelle norme, une réduction de moins de 0,01 \$ des bénéfices et bénéfices dilués par action provenant des activités poursuivies ainsi que des bénéfices nets et bénéfices nets dilués par action aurait été présentée pour l'exercice terminé le 31 mars 2002.

Risques et incertitudes

CAE exerce ses activités dans différents segments industriels qui comportent divers éléments de risque et d'incertitude dont elle tient rigoureusement compte dans ses politiques de gestion.

Cycles des marchés

CAE exerce ses activités sur des marchés mondiaux concurrentiels qui sont assujettis aux tendances économiques et aux influences politiques internationales. Un grand nombre des produits de la Société sont sensibles aux cycles des marchés industriels. Le marché du secteur Simulation et formation aéronautiques civiles suit habituellement la tendance qui prévaut dans l'industrie du transport aérien commercial, en particulier la livraison de nouveaux avions. Quant aux programmes de simulation militaire, dont les contrats sont octroyés essentiellement par les pouvoirs publics, ils sont tributaires des prix, de la technologie, des coûts du cycle de vie, de la livraison, de la qualité ainsi que des dépenses publiques pour les programmes de défense et peuvent aussi être tributaires de la présence du fournisseur au pays. Les délais de production des programmes militaires peuvent facilement dépasser 12 mois. CAE s'est positionnée dans ses principaux secteurs sur le plan géographique et sectoriel, et elle élargit la gamme de ses produits afin d'atténuer ces risques.

Innovation en matière de produits

CAE met l'accent sur l'innovation des produits dans tous les secteurs. Sa réussite dépend des progrès technologiques réalisés sur les produits existants et du lancement de nouveaux produits. C'est pourquoi CAE consacre beaucoup d'argent à la recherche et au développement qui, dans un grand nombre de cas, sont parrainés par le client. En outre, certaines initiatives reçoivent l'appui du gouvernement canadien dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada.

Changement dans les coûts associés aux contrats

Les résultats d'exploitation de CAE peuvent fluctuer lorsqu'un changement se produit dans les coûts prévus pour mener à bien les contrats à long terme à prix fixe. Ces contrats font normalement appel à de nouvelles solutions technologiques dont les coûts sont difficiles à estimer.

Personnel clé

CAE est tributaire de la fidélité d'un personnel technique compétent et de sa capacité d'attirer et de conserver ce personnel à son emploi. La politique de rémunération de la Société vise à atténuer ce risque.

> Rapport de la direction et rapport des vérificateurs

Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans le présent rapport annuel, de la cohérence des renseignements fournis dans les états financiers et des autres données financières et données relatives à l'exploitation figurant ailleurs dans ce rapport. Les états financiers ci-joints ont été dressés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et selon les politiques et procédés établis par elle. Ils reflètent la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de la Société.

La direction a établi et maintient un système de contrôle interne qui garantit, dans une mesure raisonnable, que les actifs sont protégés contre la perte ou une utilisation non autorisée et que l'information financière est fiable et exacte. La Société maintient également un service de vérification interne qui évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes et en rend compte de façon systématique à la direction et au comité de vérification.

Les états financiers ont été examinés par les vérificateurs externes nommés par les actionnaires. Leur vérification constitue une évaluation indépendante de la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui a trait à la fidélité de la présentation des résultats d'exploitation et de la situation financière. Les vérificateurs acquièrent une connaissance des systèmes et procédés comptables de la Société et effectuent les sondages, et appliquent les procédés connexes qu'ils jugent nécessaires pour leur permettre de formuler une opinion sur la fidélité des états financiers.

La responsabilité ultime des états financiers à l'égard des actionnaires revient au Conseil d'administration. Le Conseil nomme un comité de vérification pour examiner les états financiers de façon détaillée et lui faire rapport avant d'approuver leur publication. Le comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter de leur évaluation des contrôles comptables internes, des résultats de la vérification et de la qualité de la présentation de l'information financière. Les vérificateurs externes communiquent librement avec le comité de vérification, sans la présence de la direction, pour discuter des résultats de leur vérification.



D.H. Burney
Président et chef de la direction



P.G. Renaud
Vice-président exécutif,
Chef des finances et secrétaire

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de CAE Inc. aux 31 mars 2002 et 2001 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Comptables agréés
Montréal (Canada)
Le 8 mai 2002

> Bilans consolidés

Aux 31 mars (en millions de dollars)	2002	2001
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	88,8 \$	156,8 \$
Placements à court terme	21,3	122,8
Comptes débiteurs (note 4)	378,2	245,6
Stocks (note 5)	130,9	99,4
Charges payées d'avance	9,9	8,6
Impôts sur les bénéfiques à recouvrer	15,8	8,2
Impôts futurs (note 14)	28,9	15,4
	673,8	656,8
Actif des activités abandonnées (note 3)	123,8	370,9
Immobilisations corporelles, montant net (note 6)	838,5	227,2
Impôts futurs (note 14)	71,3	15,9
Actifs incorporels (note 7)	163,4	–
Écart d'acquisition (note 8)	375,5	18,5
Autres éléments d'actif (note 9)	138,5	82,8
	2 384,8 \$	1 372,1 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	420,5 \$	315,0 \$
Acomptes sur contrats	189,1	175,9
Partie à court terme de la dette à long terme	37,5	2,3
Impôts futurs (note 14)	50,4	14,5
	697,5	507,7
Passif des activités abandonnées (note 3)	40,5	106,6
Dette à long terme (note 10)	889,0	263,0
Élément passif à long terme	73,7	20,7
Impôts futurs (note 14)	65,6	10,0
	1 766,3	908,0
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	186,8	159,4
Bénéfices non répartis	446,8	321,2
Écarts de conversion	(15,1)	(16,5)
	618,5	464,1
	2 384,8 \$	1 372,1 \$

Éventualités (note 16)

Approuvé par le Conseil :


D.H. Burney
Administrateur

L.R. Wilson
Administrateur

> Résultats consolidés

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars, sauf les données par action)	2002	2001
Produits		
Simulation et formation aéronautiques civiles	545,2 \$	481,5 \$
Simulation militaire et contrôles navals	581,3	409,9
	1 126,5 \$	891,4 \$
Bénéfice d'exploitation		
Simulation et formation aéronautiques civiles	152,3 \$	117,0 \$
Simulation militaire et contrôles navals	90,0	34,9
Bénéfice des activités poursuivies avant intérêts et impôts sur les bénéfices	242,3	151,9
Intérêts débiteurs (crédeurs), montant net (note 10A (xi))	22,7	(6,3)
Bénéfice des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	219,6	158,2
Impôts sur les bénéfices (note 14)	70,3	53,0
Bénéfices des activités poursuivies	149,3 \$	105,2 \$
Résultats des activités abandonnées (note 3)	1,3	2,9
Bénéfice net	150,6 \$	108,1 \$
Bénéfice et bénéfice dilué par action des activités poursuivies	0,69 \$	0,49 \$
Bénéfice net et bénéfice net dilué par action	0,69 \$	0,50 \$
Nombre moyen d'actions en circulation	217,6	215,7

> Bénéfices non répartis consolidés

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2002	2001
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	321,2 \$	249,1 \$
Ajustement pour modification du traitement comptable (note 1)	–	(6,0)
Excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur le montant imputé au capital-actions	–	(1,2)
Bénéfice net	150,6	108,1
Dividendes	(25,0)	(21,6)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	446,8 \$	321,2 \$

> Flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 mars (en millions de dollars)	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice des activités poursuivies	149,3 \$	105,2 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Amortissement	43,1	19,1
Impôts futurs	7,5	(7,7)
Crédit d'impôt à l'investissement	(19,0)	(22,5)
Autres	(0,2)	(13,5)
Diminution (augmentation) du fonds de roulement hors caisse (note 15)	(7,6)	79,1
Liquidités nettes provenant des activités d'exploitation poursuivies	173,1	159,7
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (note 2)	(757,6)	–
Produit de la cession d'entreprises (note 3)	187,1	5,7
Placements à court terme	101,5	(51,7)
Dépenses en immobilisations	(249,6)	(76,3)
Produit tiré de la cession-bail d'actifs	42,6	–
Frais de développement reportés	(31,1)	(13,7)
Frais de démarrage reportés	(15,1)	(4,2)
Autres éléments d'actif	(33,0)	(7,8)
Liquidités nettes affectées aux activités d'investissement poursuivies	(755,2)	(148,0)
Activités de financement		
Produit tiré de la dette à long terme	755,8	–
Remboursement de la dette à long terme	(195,6)	(16,2)
Dividendes payés	(24,8)	(21,2)
Achat d'actions	–	(1,3)
Émission d'actions ordinaires	6,1	6,9
Autres	(2,3)	(3,0)
Liquidités nettes provenant des (affectées aux) activités de financement poursuivies	539,2	(34,8)
Liquidités nettes (affectées aux) provenant des activités abandonnées (note 3)	(24,5)	10,4
Incidence des fluctuations des taux de change sur les liquidités	(0,6)	6,0
Diminution nette des liquidités	(68,0)	(6,7)
Encaisse au début de l'exercice	156,8	163,5
Encaisse à la fin de l'exercice	88,8 \$	156,8 \$

> Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 mars 2002 et 2001 (en millions de dollars)

01 Principales conventions comptables

Les conventions comptables de CAE Inc. (« CAE » ou « la Société ») et de ses filiales sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »).

Nature des activités

CAE conçoit et fournit de l'équipement et des services de simulation et réalise des solutions de formation intégrées destinées au marché militaire, à l'aviation commerciale, à l'aviation d'affaires, aux constructeurs aéronautiques et à la marine.

Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions d'environnement grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon à recréer fidèlement les conditions et les sensations du vol réel. CAE propose une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. CAE est en train de se doter d'un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société fournit aussi des simulateurs et des prestations de formation pour des activités navales et terrestres, ainsi que des systèmes d'automatisation destinés aux navires des marines militaire et civile. Les systèmes navals de CAE assurent la commande et la surveillance de la propulsion, de la direction électrique, des installations auxiliaires ainsi que des dispositifs de maîtrise des avaries des navires.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de toutes ses filiales. Tous les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés. Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter des dates d'acquisition. Les entités sous contrôle conjoint, lesquelles sont appelées des coentreprises, sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Constatation des produits

Les produits tirés des contrats à long terme relatifs à la construction de simulateurs et de systèmes de formation et de contrôle sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les produits, le bénéfice et les comptes débiteurs non facturés sont inscrits au fur et à mesure que les coûts correspondants sont engagés, et ce, d'après le pourcentage des coûts engagés aux fins d'un contrat par rapport au total estimatif des coûts. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice pendant la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les pertes, le cas échéant, sont constatées intégralement dès le moment où elles sont prévues. En général, les dispositions des contrats à long terme prévoient une facturation proportionnelle fondée sur l'achèvement de certaines phases des travaux. Les provisions pour garantie sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. Les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est facturée séparément et les produits sont constatés aux tarifs en vigueur pendant la période où l'assistance est fournie.

Les produits tirés des services de formation sont constatés pendant la période de prestation des services. Tous les autres produits sont constatés et les coûts sont virés au coût des produits vendus lorsque le produit est livré et que les avantages et les risques afférents à la propriété du produit sont transférés au client.

Encaisse et placements à court terme

L'encaisse comprend les espèces et quasi-espèces qui sont des placements à court terme très liquides ayant une échéance de 90 jours ou moins. Les placements à court terme comprennent les instruments du marché monétaire et les effets de commerce constatés au coût ou à la valeur marchande, selon le moins élevé des deux.

Stocks

Les stocks sont inscrits au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût englobe les coûts des matières premières, les frais de main-d'œuvre et une répartition des coûts indirects de production.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Leur amortissement est calculé selon les méthodes de l'amortissement dégressif et de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilisation estimative des biens, durées qui sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives	De 20 à 40 ans
Matériel et outillage	De 3 à 10 ans
Simulateurs	De 15 à 30 ans

La Société révisé régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation corporelle en excède le montant récupérable, une perte de valeur est imputée aux résultats.

Contrats de location

Les contrats de location que la Société conclut et aux termes desquels pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété des biens concernés lui sont transférés sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés dans les immobilisations corporelles et les emprunts à long terme. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location-exploitation et, par conséquent, les coûts de location qui y sont associés sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les gains et les pertes sur la cession-bail d'actifs sont reportés et amortis sur la durée des contrats.

Regroupements d'entreprises, écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au premier trimestre de 2002, la Société a adopté les recommandations du chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »)*, qui disposent que tous les regroupements d'entreprises doivent être constatés selon la méthode de l'acquisition. De plus, tout écart d'acquisition ou actif incorporel qui a une durée de vie utile indéfinie et qui est acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doit être comptabilisé de la manière prescrite par le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*. Selon celui-ci, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels qui ont une durée de vie utile indéfinie ne peuvent être amortis. Leur juste valeur doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel et, au besoin, une perte de valeur doit être constatée. La note 8 décrit l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des investissements dans les filiales sur la juste valeur des actifs identifiables nets qui sont acquis. Dans le cas des acquisitions réalisées avant l'exercice 2002, l'écart d'acquisition a été amorti jusqu'au 31 mars 2001 selon la méthode linéaire et sur une période de 40 ans.

Les actifs incorporels sont inscrits à leur coût ventilé à la date d'acquisition des entreprises en exploitation concernées. L'amortissement de tous les actifs incorporels est calculé selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie estimative. Ces durées sont les suivantes :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Appellations commerciales	De 20 à 25 ans	20
Carnet de commandes et ententes contractuelles	De 1 à 10 ans	6
Relations avec la clientèle	De 20 à 25 ans	24
Autres	De 10 à 20 ans	11

Capitalisation des intérêts

Les intérêts débiteurs associés à la construction de centres de formation sont capitalisés et imputés au coût des immobilisations corporelles. Ils cessent d'être capitalisés lorsque la construction est achevée et que les centres sont prêts à être exploités.

Conversion des devises

Les actifs et passifs libellés dans des monnaies autres que le dollar canadien sont convertis aux cours du change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains ou pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice, sauf s'il s'agit de gains ou pertes découlant de la conversion des comptes de filiales étrangères qui sont considérées comme étant autonomes, ou s'il s'agit de la dette libellée en devises qui a été désignée comme couverture de l'investissement net dans les filiales, auquel cas ces gains ou pertes sont reportés et présentés sous une rubrique distincte des capitaux propres.

Les gains ou pertes découlant de la conversion de la dette libellée en devises qui n'est pas désignée comme couverture de l'investissement net dans les filiales sont reportés, sont inscrits dans les autres éléments d'actif et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette.

À compter du 1^{er} avril 2002, la Société n'amortira plus les gains ou pertes de change découlant de la conversion d'éléments à long terme libellés en devises, conformément à une récente modification du chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », du *Manuel de l'ICCA*. Les gains ou pertes de change découlant de la conversion de tels éléments seront imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils surviendront. Au 31 mars 2002, la perte de change non amortie afférente aux éléments à long terme libellés en devises s'élevait à 9,2 millions de dollars (7,6 millions de dollars en 2001). Cette norme comptable sera appliquée rétroactivement et, par conséquent, les états financiers des exercices précédents seront retraités par l'imputation d'une charge de 1,1 million de dollars (2001 : 2,0 millions), déduction faite d'impôts de 0,5 million de dollars (2001 : 1,0 million), aux résultats de l'exercice 2002, et d'une charge de 3,3 millions de dollars, déduction faite d'impôts de 1,3 millions de dollars, au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 2001.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement le sont également sauf lorsqu'ils remplissent les conditions qui en justifient le report. L'aide gouvernementale au titre des frais de recherche et de développement est portée en diminution des frais s'y rapportant. L'amortissement des frais de développement qui ont été reportés à des exercices ultérieurs débute au moment de mise en la production commerciale du produit et est imputé aux résultats en fonction des ventes prévues, sur une période n'excédant pas cinq ans.

Frais de démarrage

La Société reporte les frais liés à l'exploitation de tous les nouveaux centres de formation jusqu'à leur ouverture. Les frais qui sont directement associés à la mise en service d'un nouveau centre de formation sont différentiels et sont considérés, par la direction, comme pouvant être recouvrés par le biais des activités futures du centre. La Société cesse de capitaliser les frais de démarrage reportés dès l'inauguration d'un nouveau centre. Ces frais sont amortis sur une période allant de 5 à 20 ans, selon la durée prévue et les résultats obtenus dans le passé au chapitre des avantages générés par l'engagement de tels frais.

Frais de financement reportés

Les frais engagés aux fins de l'émission de titres d'emprunt à long terme sont reportés et amortis sur la durée des titres auxquels ils ont trait.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts futurs sont liés aux conséquences fiscales que devraient avoir dans l'avenir les écarts entre la valeur comptable des éléments au bilan et leur valeur fiscale. Des actifs d'impôts futurs ne sont constatés que lorsque la direction est d'avis qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils seront réalisés. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des modifications des lois fiscales et des taux d'imposition à la date où elles entrent en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les crédits d'impôt à l'investissement associés à la recherche et au développement sont retranchés des frais y afférents et, par conséquent, ils sont pris en compte dans le calcul du bénéfice dans le même exercice que le sont les frais connexes. Les crédits d'impôt à l'investissement résultant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et des frais de développement reportés sont déduits du coût de ces biens, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

Le 1^{er} avril 2000, CAE a adopté rétroactivement, sans retraitement des chiffres des exercices antérieurs, les recommandations du chapitre 3465, « Impôts sur les bénéfices », du Manuel de l'ICCA en vertu desquelles la méthode du report d'impôt variable est remplacée par la méthode axée sur le bilan. L'incidence cumulative de ce changement comptable au 1^{er} avril 2000 s'est traduite par une augmentation de 12,8 millions de dollars des actifs d'impôts futurs nets, une augmentation de 27,0 millions de dollars des passifs d'impôts futurs nets, une augmentation de 30,8 millions de dollars des autres éléments d'actif, une diminution de 18,3 millions de dollars des impôts sur les bénéfices à recouvrer, une diminution de 2,8 millions de dollars de l'actif net des activités abandonnées et une diminution de 4,3 millions de dollars des bénéfices non répartis.

Régimes de retraite

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services, compte tenu du rendement prévu des placements des régimes, de la progression des salaires et de l'âge du départ à la retraite des salariés. Aux fins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur marchande.

L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs.

Le 1^{er} avril 2000, CAE a adopté les recommandations du chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », du Manuel de l'ICCA, qui modifient le traitement comptable des prestations de retraite et d'autres avantages sociaux futurs. Ces nouvelles recommandations ont été adoptées rétroactivement sans retraitement des chiffres des exercices antérieurs, par voie d'un ajustement des bénéfices non répartis. En conséquence, un passif de 1,7 million de dollars a été inscrit au titre des avantages sociaux futurs et une charge correspondante a été imputée aux bénéfices non répartis.

Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions de la Société se composent d'un régime d'options sur actions des salariés (« ROAS »), d'un régime d'actionnariat des salariés (« RAS ») et de régimes d'unités d'actions à dividende différé (« RUADD ») pour les administrateurs et les dirigeants clés, régimes qui sont décrits à la note 12. Aucune charge de rémunération n'est inscrite à l'égard du ROAS au moment où des options sur actions sont émises aux salariés. La contrepartie que ceux-ci versent à la levée de ces options est créditée au capital-actions. Une charge de rémunération est inscrite relativement aux montants que verse la Société aux termes du RAS et à ceux exigibles en vertu des RUADD.

L'ICCA a publié une nouvelle norme concernant la mesure des options sur actions et autres rémunérations à base d'actions. Ces recommandations doivent être adoptées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002. Elles s'appliquent aux attributions consenties après cette date et leur adoption doit être prospective. La Société n'abandonnera pas la méthode qu'elle emploie actuellement pour comptabiliser les options sur actions octroyées à ses salariés, mais présentera les informations pro forma requises sur l'incidence de la méthode de comptabilisation à la juste valeur, laquelle sert à établir la charge de rémunération estimative. Les ententes de rémunération à base d'actions qui peuvent être réglées au comptant continueront d'être constatées dans la charge de rémunération.

Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats à terme, de swap et d'option pour gérer le risque auquel l'exposent les fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. En générant des flux de trésorerie qui compensent les flux liés aux positions sous-jacentes du point de vue des montants et des échéances, ces instruments financiers dérivés sont des couvertures efficaces qui répondent aux objectifs de réduction des risques de la Société. CAE ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Le risque de change associé aux engagements d'achat et de vente libellés en devises est couvert au moyen d'une combinaison de contrats à terme et de contrats d'option. Les gains et pertes de change sur ces contrats ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés tant

que l'engagement ferme sous-jacent n'est pas porté aux résultats. Les gains ou pertes sur ces instruments dérivés sont alors inscrits dans les résultats à titre d'ajustement de l'opération sous-jacente. Les primes versées à l'égard d'options sont reportées et imputées au résultat net sur la durée du contrat.

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures des taux d'intérêt de certains instruments financiers. Les versements d'intérêts relatifs aux contrats de swap sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont imputés au résultat net sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs.

À compter de l'exercice 2004, la Société appliquera les recommandations de la nouvelle note d'orientation en comptabilité qu'a publiée l'ICCA et qui définit certaines conditions qui doivent être réunies pour que la comptabilité de couverture puisse être employée. La Société analyse actuellement cette note d'orientation, mais n'a pas encore déterminé son incidence.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions émises et en circulation. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul du résultat de base par action, nombre auquel s'ajoute le nombre d'actions ordinaires qui seraient émises si toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en circulation étaient converties. La méthode du rachat d'actions est employée pour ces calculs.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les renseignements fournis quant aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

02 Acquisitions d'entreprises

Au cours de l'exercice, CAE a effectué quatre acquisitions stratégiques : deux ont accéléré sa pénétration du marché de la formation des pilotes, une a grandement facilité son accès au marché de la défense des États-Unis, et la dernière lui a ouvert instantanément le marché des systèmes de commande pour la marine marchande.

Le 2 avril 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de BAE SYSTEMS Flight Simulation and Training Inc., entreprise située à Tampa (Floride), pour une contrepartie en espèces totalisant 76 millions de dollars US. Menant des activités de fabrication de matériel de simulation d'avions de transport et d'hélicoptères, cette entreprise jouit d'une position enviable sur le marché américain de la défense et offre de nombreux services de formation et de soutien aux marchés civil et militaire.

Le 1^{er} août 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Valmarine AS de Norvège, pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions de NOK et une émission d'actions de CAE d'un montant de 125,4 millions de NOK, montant fondé sur le cours de clôture moyen des actions de la Société dans les 10 jours précédant le 1^{er} août. Valmarine est le chef de file mondial des systèmes de commande pour la marine de commerce. Le prix d'achat pourrait faire l'objet d'un ajustement fondé sur le rendement futur de l'entreprise. La contrepartie conditionnelle, qui pourrait atteindre 58 millions de NOK, sera constatée à titre de coût d'acquisition supplémentaire lorsque l'issue de cette question sera connue.

Le 24 août 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de la société néerlandaise Schreiner Aviation Training B.V. pour une contrepartie totale en espèces de 193,4 millions d'euros. Cette entreprise fournit des services de formation sur simulateurs et au sol au secteur de l'aviation civile.

Le 31 décembre 2001, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de SimuFlite Training International Inc. (« SimuFlite »), entreprise située à Dallas (Texas), pour une contrepartie totale en espèces de 210,9 millions de dollars US. En outre, des immobilisations corporelles de 54 millions de dollars US ont été vendues au vendeur et reprises à bail. SimuFlite est le deuxième fournisseur mondial de prestations de formation pour l'aviation d'affaires.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus à partir des dates d'acquisition respectives.

L'actif net acquis se résume comme suit :

(en millions de dollars)	BAE SYSTEMS	Valmarine AS	Schreiner	SimuFlite	Total
Actif à court terme	36,2 \$	16,3 \$	15,3 \$	23,0 \$	90,8 \$
Passif à court terme	(65,8)	(8,7)	(37,0)	(8,2)	(119,7)
Immobilisations corporelles	59,0	0,5	167,9	262,0	489,4
Actifs incorporels					
Appellations commerciales	–	3,2	–	37,1	40,3
Relations avec la clientèle	–	9,8	66,0	29,2	105,0
Accords contractuels avec des clients	–	2,3	2,2	3,6	8,1
Autres	2,5	3,1	–	7,0	12,6
Écart d'acquisition	104,2	40,4	102,8	106,3	353,7
Impôts futurs	36,6	(3,9)	(34,2)	15,1	13,6
Dette à long terme	(17,3)	–	(23,1)	(52,4)	(92,8)
Passif à long terme	(36,1)	–	–	–	(36,1)
	119,3	63,0	259,9	422,7	864,9
Déduire : cession-bail d'actifs	–	–	–	(86,2)	(86,2)
émission d'actions (note 11)	–	(21,1)	–	–	(21,1)
Contrepartie totale en espèces	119,3 \$	41,9 \$	259,9 \$	336,5 \$	757,6 \$

L'actif net de Schreiner et de SimuFlite et environ 10 % de l'actif net de BAE SYSTEMS sont inclus dans le secteur Simulation et formation aéronautiques civiles. Le solde de l'actif net de BAE SYSTEMS et de Valmarine est inclus dans le secteur Simulation militaire et contrôles navals. L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de SimuFlite est le seul qui soit déductible aux fins fiscales.

La répartition du prix d'achat est fondée sur les estimations de la direction quant à la juste valeur de l'actif acquis et du passif pris en charge. Elle fait intervenir des estimations et nécessite la compilation de renseignements pendant un certain nombre de mois. Ce processus sera parachevé au cours du prochain semestre et, en conséquence, il se peut que certains changements soient apportés aux valeurs de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels ci-dessus indiquées pour Valmarine. Les chiffres concernant SimuFlite pourront aussi recevoir des ajustements lorsque les montants définitifs auront été arrêtés avec le vendeur.

03 Activités abandonnées

Le 18 décembre 2001, le Conseil d'administration a approuvé un plan de désinvestissement des Systèmes forestiers. Par suite, les résultats d'exploitation de ce secteur sont présentés de manière distincte dans les états consolidés des résultats et sont regroupés avec ceux des entreprises du secteur Technologies de nettoyage (collectivement, les « activités abandonnées »). Les états financiers des exercices précédents ont été retraités et les intérêts débiteurs ont été ventilés aux activités abandonnées en fonction de leur part respective de l'actif net de la Société.

Le 28 février 2002, la Société a mené à terme la vente de deux de ses entreprises du secteur Technologies de nettoyage. Elle a ainsi vendu CAE Ransohoff Inc., de Cincinnati (Ohio), et CAE Ultrasonics Inc., de Jamestown (New York), à leur ancienne équipe de direction pour une contrepartie totalisant 21,4 millions de dollars US, soit 9,2 millions de dollars US en espèces, une retenue de garantie de 1,6 million de dollars US payable dans les 120 jours suivant la conclusion de cette opération, sous réserve d'une vérification de la situation financière à la date de conclusion, et le solde, lequel a été réglé par voie d'effets subordonnés à long terme et d'un financement de titres d'emprunt de premier rang. Le 2 février 2000, le Conseil d'administration a approuvé un plan de désinvestissement des Technologies de nettoyage. Le reste de l'actif des Technologies de nettoyage a été ramené à sa valeur de réalisation estimative au 31 mars 2002.

Le 28 mars 2002, CAE a mené à terme la vente de son entreprise de tamisage à Advanced Fiber Technologies Income Fund (« AFT ») pour un produit en espèces de 162 millions de dollars.

Le reste des entreprises incluses dans les activités abandonnées devraient être vendues au cours du prochain semestre.

Ce qui suit résume les renseignements financiers des activités abandonnées :

	2002	2001
Produits		
Technologies de nettoyage	86,5 \$	119,5 \$
Systèmes forestiers	193,5	300,0
	280,0 \$	419,5 \$
Bénéfice net des Systèmes forestiers avant la date de mesure, déduction faite des impôts (4,0 \$ en 2002; 14,9 \$ en 2001)	8,5 \$	29,5 \$
Gain net des Systèmes forestiers après la date de mesure, déduction faite des impôts (15,2 \$ en 2002)	17,9	–
Perte nette des Technologies de nettoyage après la date de mesure, déduction faite du recouvrement d'impôts (7,3 \$ en 2002; 18,9 \$ en 2001)	(25,1)	(26,6)
Résultat net provenant des activités abandonnées	1,3 \$	2,9 \$

	2002	2001
Liquidités nettes (affectées aux) provenant des activités d'exploitation	(15,9)\$	23,6 \$
Liquidités nettes affectées aux activités d'investissement	(4,7)	(11,1)
Liquidités nettes affectées aux activités de financement	(3,9)	(2,1)
Liquidités nettes (affectées aux) provenant des activités abandonnées	(24,5)\$	10,4 \$

	2002		2001	
	Systèmes forestiers	Technologies de nettoyage	Systèmes forestiers	Technologies de nettoyage
Actif à court terme	40,8 \$	20,8 \$	79,6 \$	82,7 \$
Immobilisations corporelles, montant net	15,7	5,4	50,5	16,6
Écart d'acquisition	30,2	9,2	122,5	17,4
Autres éléments d'actif	0,6	1,1	0,7	0,9
	87,3	36,5	253,3	117,6
Actif des activités abandonnées		123,8 \$		370,9 \$
Passif à court terme	26,4	13,7	71,1	26,1
Autres éléments de passif	0,4	–	9,2	0,2
	26,8 \$	13,7 \$	80,3 \$	26,3 \$
Passif des activités abandonnées		40,5 \$		106,6 \$

04 Comptes débiteurs

	2002	2001
Comptes clients	107,8 \$	69,7 \$
Provision pour créances douteuses	(6,8)	(5,6)
Comptes débiteurs non facturés	223,8	156,3
Autres comptes débiteurs	53,4	25,2
	378,2 \$	245,6 \$

Environ 10 millions de dollars des débiteurs non facturés au 31 mars 2002 ne seront pas recouverts avant un an selon les prévisions.

05 Stocks

	2002	2001
Travaux en cours	105,9 \$	81,1 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	25,0	18,3
	130,9 \$	99,4 \$

38 06 Immobilisations incorporelles

	2002			2001		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	19,2 \$	– \$	19,2 \$	10,1 \$	– \$	10,1 \$
Bâtiments et améliorations	229,6	40,4	189,2	121,4	32,6	88,8
Matériel et outillage	229,7	105,8	123,9	99,8	83,4	16,4
Simulateurs	369,5	13,8	355,7	45,1	7,1	38,0
Immobilisations en cours						
Bâtiments	4,5	–	4,5	5,8	–	5,8
Matériel	146,0	–	146,0	68,1	–	68,1
	998,5 \$	160,0 \$	838,5 \$	350,3 \$	123,1 \$	227,2 \$

07 Actifs incorporels

	2002		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Appellations commerciales	40,5 \$	0,5 \$	40,0 \$
Relations avec la clientèle	104,9	1,8	103,1
Ententes contractuelles avec les clients	7,9	0,1	7,8
Autres actifs incorporels	13,1	0,6	12,5
	166,4 \$	3,0 \$	163,4 \$

Les actifs incorporels de l'unité d'affaires Simulation et formation aéronautiques civiles comprennent 37,3 millions de dollars en appellations commerciales, 95,1 millions de dollars au titre des relations avec la clientèle, 5,6 millions en ententes contractuelles avec des clients et 7,5 millions de dollars pour d'autres actifs incorporels. Ceux de l'unité d'affaires Simulation militaire et contrôles navals comprennent 3,2 millions de dollars en appellations commerciales, 9,8 millions de dollars au titre des relations avec la clientèle, 2,3 millions de dollars en ententes contractuelles avec des clients et 5,6 millions de dollars pour d'autres actifs incorporels. Les dotations annuelles à l'amortissement des cinq prochains exercices sont estimées à environ 9,0 millions de dollars.

Ce qui suit donne le détail des actifs incorporels par secteur d'activité :

	2002		
	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et contrôles navals	Total
Solde d'ouverture	– \$	– \$	– \$
Ajouts	145,1	20,9	166,0
Amortissement	(2,7)	(0,3)	(3,0)
Change	(0,9)	1,3	0,4
Solde de clôture	141,5 \$	21,9 \$	163,4 \$

08 Écart d'acquisition

Ce qui suit résume les conséquences de l'adoption de la nouvelle norme :

	2002	2001
(en millions de dollars, sauf les montants par action)		
Bénéfice net déjà établi	150,6 \$	108,1 \$
Ajouter l'amortissement de l'écart d'acquisition	–	5,1
Bénéfice net ajusté	150,6 \$	113,2 \$
Bénéfice net et bénéfice net dilué par action déjà établis	0,69 \$	0,50 \$
Ajouter l'amortissement de l'écart d'acquisition	–	0,02
Bénéfice net et bénéfice net dilué par action ajustés	0,69 \$	0,52 \$

Ce qui suit donne le détail de l'écart d'acquisition par secteur d'activité :

	2002		2001	
	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et contrôles navals	Simulation et formation aéronautiques civiles	Simulation militaire et contrôles navals
Solde d'ouverture	-\$	18,5 \$	-\$	22,2 \$
Ajouts	219,0	134,7	-	-
Amortissement	-	-	-	(0,6)
Change	(1,2)	4,5	-	(3,1)
Solde de fermeture	217,8 \$	157,7 \$	-\$	18,5 \$
Total de l'écart d'acquisition		375,5 \$		18,5 \$

09 Autres éléments d'actif

	2002	2001
Crédits d'impôt à l'investissement (i)	0,7 \$	25,4 \$
Participation dans CVS Leasing Ltd. et avances consenties à celle-ci (ii)	24,0	21,0
Frais de démarrage reportés	26,6	13,7
Frais de développement reportés (iii)	30,1	13,7
Frais de financement reportés	16,3	-
Encaisse affectée (note 10A iv)	15,6	-
Autres	25,2	9,0
	138,5 \$	82,8 \$

- i) La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement pouvant être portés en diminution des impôts, fédéraux futurs exigibles au Canada.
- ii) La Société était à la tête d'un consortium qui a remporté auprès du ministère de la Défense du Royaume-Uni un contrat visant la conception, la construction, la gestion, le financement et l'exploitation d'un centre de formation par simulation destiné aux équipages des hélicoptères d'appui moyens de la Royal Air Force. Le contrat est d'une durée de 40 ans et le ministère de la Défense peut y mettre terme au bout de 20 ans, soit en 2018.

En rapport avec ce contrat, la Société a constitué une filiale, CAE Aircrew Training Plc (« Aircrew »), dans laquelle elle détient une participation de 74 %, la part résiduelle étant détenue par les autres membres du consortium. Cette filiale a loué les terrains du ministère de la Défense, a construit les installations et exploite le centre de formation. Ses comptes ont été consolidés avec ceux de la Société.

En outre, la Société détient une participation minoritaire de 11 % dans CVS Leasing Ltd. (CVS), entreprise qui a été mise sur pied en vue de l'acquisition des simulateurs et d'autres matériels qui sont loués à Aircrew. CVS a obtenu du financement de projet se chiffrant à 79 millions de livres sterling au 31 mars 2002 et échéant en octobre 2015. Ce financement est garanti uniquement par les actifs de CVS, sans recours pour CAE.

- iii) Les frais de recherche et de développement ont totalisé 104,7 millions de dollars au cours de l'exercice (104,9 millions de dollars en 2001). La Société a reçu 15,8 millions de dollars d'aide gouvernementale au cours de l'exercice (3,5 millions de dollars en 2001), dont 9,5 millions de dollars (néant en 2001) ont été inscrits en diminution des frais reportés engagés dans le développement de nouveaux produits.

10 Facilités d'emprunt

A. Dette à long terme

	2002	2001
Effets de premier rang (i)	192,1 \$	190,4 \$
Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables, d'une durée de cinq ans échéant en avril 2006, 350,0 \$ US (ii) (montants en cours de 25,0 \$ et de 139,0 \$ US au 31 mars 2002)	246,4	—
d'une durée de cinq ans échéant en avril 2006, 100,0 euros (65,0 DM en 2001) (ii)	—	46,1
d'une durée de 18 mois échéant en juin 2003 (200,0 \$ US) (iii) (montant en cours de 174,0 \$ US au 31 mars 2002)	277,3	—
Emprunt à terme de 36,4 \$ US, garanti et échéant en 2009 (iv)	58,0	—
Emprunt à terme de 12,7 £, garanti et échéant en 2015 (v)	25,9	26,8
Obligations garanties de Grapevine Industrial Development Corporation (8,0 \$ US et 19,0 \$ US) et échéant en 2010 et 2013 (vi)	43,1	—
Emprunts garantis (5,8 \$ US et 29,0 CNY) (vii)	14,3	—
Emprunts non garantis (8,6 \$ US et 9,2 £) (viii)	34,4	—
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (ix)	35,0	2,0
	926,5	265,3
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	37,5	2,3
	889,0 \$	263,0 \$

- i) Dans le cadre d'un placement privé réalisé auprès de certains investisseurs, la Société a emprunté 108 millions de dollars US et 20 millions de dollars canadiens. Ces effets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec le financement bancaire à terme et doivent être remboursés en montants fixes en 2005, 2007, 2009 et 2012. Des versements d'intérêts au taux fixe moyen de 7,5 % sont exigibles semestriellement, soit en juin et en décembre. La Société a conclu des conventions de swap de taux d'intérêt aux termes desquelles le taux d'intérêt fixe initial sur une tranche de 52,5 millions de dollars des effets de premier rang a été échangé contre le taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,05 %.
- ii) Ces facilités ne sont pas garanties et le taux d'intérêt dont elles sont assorties est fondé sur le TIOL (ou taux des acceptations bancaires) ou du TIBEUR majoré de 0,50 %. La Société a conclu des conventions de swap de taux d'intérêt afin de doter ces facilités d'un taux fixe. De ce montant, 205 millions et 35 millions de dollars portent intérêt à des taux fixes moyens de 2,72 % et de 4,97 % jusqu'en février 2003 et avril 2006, respectivement. Le taux d'intérêt moyen de la période terminée le 31 mars 2002 est de 5,2 % (4,6 % en 2001).
- iii) La facilité de crédit renouvelable de 200 millions de dollars US expire en juin 2003. Elle n'est pas garantie et est assortie d'un taux d'intérêt fondé sur le TIOL majoré de 0,50 %.
- iv) La Société a obtenu un financement de projet relativement à son centre de formation situé à São Paulo, au Brésil. Cet emprunt à terme est garanti par les actifs du centre de formation et par 15,6 millions de dollars d'encaisse affectée et est remboursable semestriellement jusqu'au 30 avril 2009. Les intérêts sur cet emprunt sont imputés à un taux d'environ 7,7 %.
- v) La Société a obtenu un financement de projet pour l'une de ses filiales afin de financer le programme des hélicoptères d'appui moyens du ministère de la Défense du Royaume-Uni. La facilité de crédit comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs du projet de la filiale et est remboursable sur 18 ans jusqu'au 1^{er} octobre 2015. La facilité englobe également un emprunt de soutien de 4,0 millions de livres sterling et un emprunt pour le fonds de roulement de 1,0 million de livres sterling, lesquels expirent tous deux en octobre 2015. L'intérêt sur ces emprunts est calculé à un taux qui se rapproche du TIOL majoré de 1 %. La Société a conclu des conventions de swap de taux d'intérêt qui totalisent 10,3 millions de livres sterling et aux termes desquelles le taux d'intérêt a été fixé à environ 6,82 % (note 9 ii).
- vi) Il s'agit d'obligations « Airport Improvement Revenue Bonds » émises par Grapevine Industrial Development Corporation, de Grapevine (Texas). Ces obligations correspondent à des montants de 8,0 millions et de 19,0 millions de dollars US et viennent à échéance en 2010 et 2013, respectivement. Ces obligations sont garanties par des améliorations immobilières, des agencements et du matériel de simulation spécifique. Leur taux d'intérêt correspond au moindre du taux légal et de 80 % de celui des bons du Trésor à 91 jours, ce qui équivalait à environ 2,83 % pour la période terminée le 31 mars 2002.
- vii) Les emprunts garantis consistent en : 1) un emprunt de 5,8 millions de dollars US garanti par des immobilisations corporelles, qui échoit en juin 2002 et porte intérêt au taux du papier commercial (É.-U.) majoré de 1 %; 2) un emprunt de 29 millions de CNY échéant en décembre 2011 et portant intérêt au taux de 6,83 %.

- viii) Les emprunts non garantis consistent en : 1) un emprunt de 8,6 millions de dollars US échéant en 2002 et portant intérêt au taux du TIOL majoré de 0,90 %; 2) un emprunt de 9,2 millions de livres sterling échéant de septembre 2004 à mars 2030 et portant intérêt à un taux moyen de 5,6 %.
- ix) Le taux d'intérêt effectif sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition a été d'environ 5,3 % (5,2 % en 2001).
- x) Les versements exigibles dans chacun des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme s'établissent comme suit :

Exercices se terminant les 31 mars	
2003	37,5 \$
2004	289,4
2005	14,0
2006	31,9
2007	258,4
Par la suite	295,3
	926,5 \$

- xi) Le tableau suivant donne le détail des intérêts débiteurs (créditeurs) nets :

	2002	2001
Intérêts débiteurs (créditeurs)	30,2 \$	(2,3)\$
Ventilation des intérêts débiteurs aux activités abandonnées	(3,6)	(4,0)
Intérêts capitalisés	(3,9)	–
Intérêts débiteurs (créditeurs) établis	22,7 \$	(6,3)\$

B. Dette à court terme

La Société dispose de lignes de crédit bancaire non garanties, non utilisées qui sont libellées en monnaies diverses et qui totalisent 57,8 millions de dollars (85 millions de dollars en 2001). Le taux d'intérêt effectif sur les emprunts à court terme a été de 5,6 % (8,4 % en 2001).

Certains instruments d'emprunt de la Société sont assortis des clauses habituelles comportant obligation de faire ou de ne pas faire, portant notamment sur la couverture des intérêts, les ratios d'endettement et des restrictions quant à la vente d'actifs. La Société respectait ces clauses restrictives.

11 Capital-actions

- i) Les statuts constitutifs de la Société autorisent l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées et l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.
- ii) Le tableau qui suit permet de rapprocher les données relatives aux actions ordinaires émises et en circulation de la Société :

	2002		2001	
	Nombre d'actions (d)	Valeur attribuée	Nombre d'actions (d)	Valeur attribuée
Solde au début de l'exercice	216 399 856	159,4 \$	215 158 370	152,3 \$
Options sur actions levées	1 118 400	6,1	1 413 076	6,9
Dividendes en actions (a)	17 605	0,2	34 410	0,3
Rachat d'actions (b)	–	–	(206 000)	(0,1)
Émission d'actions non émises (note 2)	1 419 919	21,1	–	–
Solde à la fin de l'exercice	218 955 780	186,8 \$	216 399 856	159,4 \$

- a) La Société donne à ses actionnaires le choix de recevoir des dividendes en actions ordinaires au lieu de dividendes en espèces.
- b) Au cours du premier trimestre de l'exercice 2001, la Société a racheté 206 000 actions ordinaires à la Bourse de Toronto dans le cadre de son offre publique de rachat régulière. La Société a racheté 8 877 000 actions ordinaires depuis la mise sur pied de ce programme, le 21 juin 1999. Ces actions ont été annulées. L'offre a pris fin le 20 juin 2000.

- c) La Société a un accord modifié et refondu relatif au régime de protection des droits des actionnaires aux termes duquel un droit a été émis pour chacune de ses actions ordinaires en circulation. Les droits demeurent rattachés aux actions et ne peuvent être exercés que si certains événements précis se produisent. Si de tels événements surviennent, les droits permettent aux actionnaires de la Société d'acquérir des actions ordinaires non émises supplémentaires à la moitié du cours du marché. Ces droits expireront le jour suivant l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société en 2003, sauf s'ils sont abrogés plus tôt par le conseil d'administration.
- d) Le 20 juin 2001, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions de 100 % sur les actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à une division de ses actions ordinaires en circulation à raison de deux contre une. Le dividende en actions devait être versé aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juillet 2001 (la « date de clôture des registres ») sous forme d'une action supplémentaire pour chaque action ordinaire qu'ils détenaient à cette date. La négociation, à la Bourse de Toronto, des actions ordinaires de CAE ainsi divisées a débuté le 5 juillet 2001. La Société n'a attribué aucune valeur monétaire au dividende en actions. Le nombre d'actions et d'options, les prix de levée de ces dernières ainsi que le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action ont été retraités de manière rétroactive pour tenir compte de ce dividende.
- e) Ce qui suit présente un rapprochement des dénominateurs qui ont été utilisés pour calculer les bénéfices de base et dilué par action :

	2002	2001
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
– De base	217 592 039	215 666 346
Levée d'options sur actions	2 544 722	2 570 454
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
– Dilué	220 136 761	218 236 800

L'incidence de la conversion des options sur actions en circulation ne diluerait pas de manière significative le bénéfice par action.

12 Régimes de rémunération à base d'actions

Régime d'options d'achat d'actions des salariés

Conformément au programme d'encouragements à long terme institué par la Société, cette dernière peut octroyer à ses propres dirigeants et autres salariés clés, ainsi qu'à ceux de ses filiales, des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix de souscription équivalant à 100 % du cours du marché. Le cours du marché correspond au cours de fermeture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date effective de l'attribution.

Au 31 mars 2002, le nombre autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes de ce régime était de 12 462 822. Les options peuvent être levées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit de lever toutes les options devient acquis sur une période de quatre ans de service continu. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options peuvent être levées immédiatement. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata par suite du versement de dividendes en actions ou de toute division d'actions ordinaires de la Société.

Ce qui suit constitue un rapprochement des options en circulation :

Aux 31 mars (note 11(d))	2002		2001	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	5 114 350	5,70 \$	5 479 326	4,96 \$
Octroyées	1 698 012	12,19 \$	2 018 400	6,84 \$
Levées	(1 118 400)	5,41 \$	(1 413 076)	4,90 \$
Perdus par défaut / échues	(694 884)	7,63 \$	(970 300)	5,06 \$
Options en circulation à la fin de l'exercice	4 999 078	7,70 \$	5 114 350	5,70 \$
Options pouvant être levées en fin d'exercice	1 417 878	5,70 \$	1 268 500	5,34 \$

Le tableau suivant résume l'information sur le ROAS de la Société au 31 mars 2002 (note 11(d)) :

Fourchette des prix de levée	Options en circulation		Options pouvant être levées	
	Nombre d'options en circulation	Durée contractuelle résiduelle moyenne (en années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être levées
De 4,10 \$ à 5,70 \$	1 596 000	2,8	4,54 \$	805 000
De 6,425 \$ à 9,60 \$	1 928 450	3,8	6,83 \$	604 750
De 12,225 \$ à 14,60 \$	1 474 628	5,2	12,26 \$	8 128
Total	4 999 078	3,86	7,70 \$	1 417 878

Régime d'actionnariat des salariés

La Société a institué un RAS afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières et de cotisations de l'employeur. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 10 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 3 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 2 % de leur salaire de base. Le fiduciaire de ce régime achète, au nom des participants, les actions ordinaires de la Société sur le marché libre et par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Au 31 mars 2002, 3 077 salariés, ou 41,1 % de l'effectif de CAE, (2 639 ou 41,8 % en 2001) participaient à ce régime. La Société a inscrit une charge de rémunération de 1,9 million de dollars (2,1 millions de dollars en 2000) au titre des cotisations patronales à ce régime.

Régime d'unités d'actions à dividende différé

Le 1^{er} mai 2000, la Société a instauré un régime d'unités d'actions à dividende différé (« RUADD ») à l'intention de ses dirigeants clés, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'encouragement en espèces sous forme d'unités d'actions à dividende différé. Ce régime vise à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts de ces dirigeants et de ceux des actionnaires. Une unité d'actions à dividende différé a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces unités sont émises à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto dans les dix derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces unités donnent également droit à des dividendes sous forme d'unités supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les unités d'actions à dividende différé expirent lorsqu'un dirigeant clé quitte son poste. Il a alors le droit de toucher en espèces la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a mis sur pied un RUADD à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas à l'emploi de la Société et qui détient moins de 10 000 actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé. S'il détient au moins 10 000 actions ordinaires, il peut choisir de prendre part au régime relativement à une partie ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du

RUADD destiné aux dirigeants clés, si ce n'est que le cours de l'action utilisé pour évaluer les unités est fondé sur le cours de clôture des actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto le jour précédant le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre.

La Société inscrit le coût de ses RUADD à titre de charge de rémunération. Au 31 mars 2002, 194 581 unités d'une valeur de 2,3 millions de dollars (53 220 unités d'une valeur de 1,3 million de dollars en 2001) étaient en circulation.

13 Instruments financiers

Risque de change

La juste valeur des contrats de change à terme est représentée par les montants estimatifs que la Société recevrait ou paierait pour régler les contrats à la date du bilan, ce qui tient compte du gain ou de la perte non réalisée. La Société a conclu des contrats de change à terme totalisant 144,1 millions de dollars (contrats d'achat de 42,3 millions de dollars et contrats de vente de 101,8 millions de dollars). La perte non réalisée totalisait 0,9 million de dollars au 31 mars 2002 (0,5 million de dollars sur les contrats d'achat et 0,4 million de dollars sur les contrats de vente). Les gains ou pertes non réalisés sur les contrats à terme ouverts ne sont inscrits à l'état des résultats que lorsqu'ils viennent à échéance.

La Société a conclu des contrats de swap de devises échéant le 13 décembre 2002 relative-ment à certaines opérations de prêt intersociétés. La Société reçoit des intérêts, calculés semestriellement, sur des soldes nominaux de référence de 21 millions de dollars US et de 30 mil-lions de dollars canadiens, intérêts dont les taux moyens pondérés correspondent au TIOL majoré de 3,6 % (taux effectif de 5,5 %) et au taux des acceptations bancaires majoré de 0,4 % (taux effec-tif de 2,6 %). La Société verse des intérêts, calculés semestriellement, sur des soldes nominaux de référence de 16,5 millions d'euros, de 27,4 millions de SEK et de 20,7 millions de dollars US, intérêts dont les taux moyens pondérés correspondent respectivement au TIBEUR majoré de 3,4 % (taux effectif de 6,65 %), au STIBOR majoré de 2,9 % (taux effectif de 6,82 %) et au TIOL majoré de 0,5 % (taux effectif de 2,4 %).

Risque de crédit

Les comptes débiteurs facturés et non facturés exposent la Société au risque de crédit. Cependant, ses clients sont essentiellement des Sociétés bien établies jouissant de bonnes cotes de crédit, ou bien des organismes gouvernementaux, ce qui atténue ce risque. En outre, la Société reçoit ordinairement d'importants acomptes sur contrats, acomptes qui ne sont pas remboursables.

Le fait que les contreparties à ses instruments financiers dérivés pourraient ne pas respecter leurs engagements expose également la Société au risque de crédit. Cependant, elle ne prévoit pas que cette situation surviendra. Les contreparties à ses instruments financiers sont de grandes institutions financières jouissant d'une excellente cote de solvabilité.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme rend la Société vulnérable à la volatilité des taux d'intérêt. Pour contrer ce risque, la Société avait, au 31 mars 2002, conclu sept conventions de swap de taux d'intérêt auprès de trois institutions financières, conventions dont le montant nominal de référence totali-sait 334,1 millions de dollars. L'une de ces conventions, d'un montant nominal de référence de 52,6 millions de dollars (33 millions de dollars US), a permis de convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ainsi, jusqu'en juin 2012, la Société verse trimestriellement des intérêts au taux des acceptations bancaires majoré de 1,05 % et reçoit des intérêts calculés au taux fixe de 7,76 %. Aux termes des six autres conventions, la dette à taux variable de la Société a été conver-tie en dette à taux fixe, pour ce qui est d'un montant nominal de référence de 281,5 millions de dollars. Aux termes de ces ententes, la Société recevra trimestriellement des intérêts calculés au TIOL et paiera les intérêts à taux fixe suivants :

- Jusqu'en février 2003, la Société effectuera annuellement des versements d'intérêts au taux fixe de 2,72 % relativement à deux contrats totalisant 205,6 millions de dollars (129 millions de dollars US);
- Jusqu'en avril 2006, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe de 4,97 % sur 35 millions de dollars;
- Jusqu'en septembre 2005, la Société effectuera mensuellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 4,95 % sur 17,5 millions de dollars (11 millions de dollars US);

- Jusqu'en octobre 2011, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 6,82 % relativement à deux contrats totalisant 23,4 millions de dollars (10,3 millions de livres sterling).

Compte tenu de ces conventions de swap, 55 % de la dette à long terme portaient intérêt à taux fixe au 31 mars 2002.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- L'encaisse et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et les charges à payer sont évalués à leur valeur comptable au bilan, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- La valeur de la dette à long terme est estimée selon les flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- Les contrats de swap de taux d'intérêt et de devises tiennent compte de la valeur actualisée du gain ou de la perte potentiel(le) si leur règlement avait lieu au 31 mars 2002.

La juste valeur et la valeur comptable de ces instruments financiers s'établissaient comme suit aux 31 mars :

	2002		2001	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	898,1 \$	889,0 \$	276,7 \$	263,3 \$
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	35,0	35,0	3,7	3,7
Contrat de change à terme, montant net	(0,9)	–	(5,5)	–
Contrats de swap de taux d'intérêt	(2,2)	–	2,6	–
Contrats de swap de devises	3,9	–	4,5	–

Garanties

Au 31 mars 2002, CAE avait en circulation des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 243 millions de dollars (68 millions de dollars en 2001) qu'elle avait émises dans le cours normal des affaires. De telles garanties sont émises aux termes des facilités de crédit de soutien que lui ont accordées diverses institutions financières.

14 Impôts sur les bénéfices

Ce qui suit est un rapprochement entre les impôts sur les bénéfices aux taux canadiens réglementaires et les impôts sur les bénéfices qui sont présentés :

	2002	2001
Bénéfice provenant des activités poursuivies avant les impôts sur les bénéfices	219,6 \$	158,2 \$
Taux d'imposition canadiens réglementaires	40,9 %	44,6 %
Impôts aux taux canadiens réglementaires	89,9 \$	70,6 \$
Écart entre les taux canadiens réglementaires et ceux qui s'appliquent aux filiales étrangères	(2,3)	(10,7)
Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation	(13,1)	(8,3)
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	11,0	3,6
Économie d'impôts découlant de pertes non constatées antérieurement	(6,7)	(0,2)
Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement	(3,0)	(1,1)
Autres	(5,5)	(0,9)
Total de la charge d'impôts	70,3 \$	53,0 \$

Les principaux éléments de la provision pour impôts attribuable aux activités poursuivies sont les suivants :

	2002	2001
Charge d'impôts exigibles	62,8 \$	60,7 \$
Variation des écarts temporaires	9,4	(9,5)
Constatation de pertes reportées prospectivement	(2,3)	2,4
Modifications des taux d'imposition	0,4	(0,6)
Charge (économie) d'impôts futurs	7,5	(7,7)
Total de la charge d'impôts	70,3 \$	53,0 \$

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts futurs s'établissait comme suit :

Aux 31 mars	2002	2001
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	101,3 \$	120,0 \$
Pertes en capital reportées prospectivement	4,8	5,3
Crédits d'impôt à l'investissement	(22,6)	(31,5)
Immobilisations corporelles	(40,8)	(12,8)
Régimes de retraite	3,2	(3,1)
Montants non déductibles dans l'exercice	20,5	20,9
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement	(30,0)	(18,6)
Autres	(5,6)	2,8
	30,8 \$	83,0 \$
Provision pour moins-value	(46,6)	(76,2)
Total des impôts futurs	(15,8)\$	6,8 \$

Au 31 mars 2002, la Société disposait, relativement à des activités exercées aux États-Unis, de pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales d'environ 147,8 millions de dollars US. Ces pertes expirent entre 2005 et 2013. Un actif d'impôts futurs de 26,9 millions de dollars US a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

Relativement à ses activités menées dans d'autres pays, la Société a accumulé des pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales de quelque 64,0 millions de dollars. Ces pertes peuvent être reportées indéfiniment. Un actif d'impôts futurs de 9,2 millions de dollars a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes reportées prospectivement dont la matérialisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes, de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants, et des échéances prescrites par les lois fiscales donnant lieu aux avantages fiscaux éventuels. En 2002, une tranche de 21,8 millions de dollars (13,7 millions de dollars en 2001) de ce solde a fait l'objet d'une contre-passation lorsqu'il est apparu plus probable qu'improbable que les avantages correspondants seraient réalisés.

15 Supplément d'information sur les flux de trésorerie

Les liquidités provenant du (affectées au) fonds de roulement hors caisse s'établissent comme suit :

	2002	2001
Comptes débiteurs	(50,4)\$	21,8 \$
Stocks	(23,8)	(45,7)
Charges payées d'avance	1,9	5,9
Impôts à recouvrer	36,9	49,7
Comptes créditeurs et charges à payer	27,9	71,0
Acomptes sur contrats	(0,1)	(23,6)
	(7,6)\$	79,1 \$
Intérêts payés	25,3 \$	20,6 \$
Impôts payés	14,3 \$	8,8 \$
Amortissement d'autres éléments d'actif	3,2 \$	– \$

16 Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que de telles situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière.

17 Partage des coûts avec le gouvernement

La Société a conclu des ententes avec le gouvernement du Canada en vertu desquelles ce dernier partage les coûts de certains programmes de recherche et de développement de systèmes visuels ainsi que de technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles. Le financement de 31,2 millions de dollars lié aux programmes de recherche et de développement de systèmes visuels a pris fin en 2001. Quant à celui portant sur les simulations de vol, il se poursuit et représente 41,4 millions de dollars. Ces montants sont remboursables par voie de redevances calculées en fonction des ventes à venir. La Société a déjà commencé à verser les redevances exigées dans le cadre de l'un de ces programmes et continuera de le faire jusqu'au 31 mars 2012. Elle versera ainsi des montants d'au plus 41,9 millions de dollars relativement aux programmes de recherche et de développement de systèmes visuels et 66 millions de dollars pour celui sur les simulations de vol.

18 Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Ce qui suit indique les loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location-exploitation, contrats dont le plus important est celui concernant la formation des équipages des hélicoptères d'appui moyens conclu avec le ministère de la Défense du Royaume-Uni, tel qu'il est décrit à la note 9 ii) :

Exercices se terminant les 31 mars	
2003	64,4 \$
2004	67,1
2005	63,2
2006	56,6
2007	42,4
Par la suite	307,8
	601,5 \$

19 Régimes de retraite

La Société offre des régimes à prestations déterminées dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen en fin de carrière. La Société est tenue de veiller à ce que la capitalisation des régimes soit suffisante pour assurer le versement des prestations constituées.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. Les actifs des régimes se composent essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

Les variations des obligations au titre des prestations constituées, de la juste valeur des actifs et de la situation de capitalisation des régimes à prestations déterminées étaient les suivantes :

Aux 31 mars	2002	2001
Variations des obligations au titre des prestations constituées		
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	126,0 \$	111,5 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,2	3,3
Intérêts débiteurs	8,1	7,8
Gain sur règlement provenant des activités abandonnées	(2,5)	–
Cotisations des salariés	2,2	2,3
Perte découlant des modifications des régimes	1,1	1,6
Prestations versées	(8,8)	(8,4)
Perte actuarielle	1,1	7,9
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	131,4 \$	126,0 \$
Variations de la juste valeur des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	121,5 \$	120,8 \$
Rendement des actifs des régimes	10,6	10,7
Prestations versées	(8,8)	(8,4)
Perte sur règlement provenant des activités abandonnées	(2,5)	–
Cotisations des salariés	2,2	2,3
Cotisations de l'employeur	0,6	0,7
Perte actuarielle	(11,9)	(4,6)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	111,7 \$	121,5 \$
Situation de capitalisation – déficit	(19,7)\$	(4,5)\$
Perte actuarielle nette non constatée	24,9	12,5
Coût des services passés non amorti	2,6	1,6
Actifs des régimes	7,8 \$	9,6 \$

La valeur actuarielle des prestations de retraite constituées a été établie en tenant compte de facteurs économiques et démographiques sur une période future prolongée. Les principales hypothèses ayant servi à la calculer se résument comme suit :

	2002	2001
Rendement des actifs des régimes	9,0 %	9,0 %
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	6,5 %	6,5 %
Taux de croissance des salaires	de 2,75 % à 5,25 %	de 2,75 % à 5,25 %

La charge de retraite nette pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 a compris les éléments suivants :

	2002	2001
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,2 \$	3,3 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations prévues au titre des prestations constituées	8,1	7,8
Rendement prévu des actifs des régimes	(10,6)	(10,7)
Amortissement du coût des services passés	0,1	–
Charge de retraite nette	1,8 \$	0,4 \$

20 Secteurs d'activité

Les principaux secteurs d'activité de la Société sont :

- i) Simulation et formation aéronautiques civiles : important fournisseur mondial de simulateurs de vol et de systèmes visuels ainsi que de services de formation pour l'aviation commerciale et d'affaires.
- ii) Simulation militaire et contrôles navals : important fournisseur mondial de simulateurs, de systèmes visuels et de systèmes de formation pour les armées de l'air et de terre. Également fournisseur de systèmes de contrôle-commande et de formation pour la marine.

Chaque secteur d'activité est dirigé par un membre de la haute direction, offre des produits différents et fait appel à des technologies et des stratégies de marketing qui lui sont propres. La Société évalue les résultats de chacun en fonction du bénéfice d'exploitation avant les intérêts et les impôts sur les bénéfices et détermine les ressources à lui attribuer selon les capitaux utilisés. Les capitaux utilisés comprennent les comptes débiteurs, les stocks, les frais payés d'avance, les

immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres actifs, déduction faite des comptes créditeurs et des charges à payer, des acomptes sur contrats et de la contrepartie conditionnelle exigible relativement à des acquisitions et prise en compte dans les autres passifs à long terme.

Ce qui suit donne de l'information financière sur les secteurs d'exploitation de la Société :

Secteurs d'activité

	2002	2001
Capitaux utilisés		
Simulation et formation aéronautiques civiles	1 057,3 \$	74,5 \$
Simulation militaire et contrôles navals	273,3	79,0
Autres	21,0	17,0
Total des capitaux utilisés	1 351,6 \$	170,5 \$
Encaisse	88,8	156,8
Placements à court terme	21,3	122,8
Impôts à recouvrer	15,8	8,2
Comptes créditeurs et charges à payer	420,5	315,0
Acomptes sur contrats	189,1	175,9
Impôts futurs – à court terme	28,9	15,4
Impôts futurs – à long terme	71,3	15,9
Passif à long terme	73,7	20,7
Actif des activités abandonnées	123,8	370,9
Total de l'actif	2 384,8 \$	1 372,1 \$
Total de l'actif par secteur		
Simulation et formation aéronautiques civiles	1 380,9 \$	348,5 \$
Simulation militaire et contrôles navals	609,7	319,0
Dépenses en immobilisations		
Simulation et formation aéronautiques civiles	216,7 \$	72,9 \$
Simulation militaire et contrôles navals	32,9	3,4
	249,6 \$	76,3 \$
Amortissement des immobilisations corporelles		
Simulation et formation aéronautiques civiles	24,4 \$	9,3 \$
Simulation militaire et contrôles navals	12,5	9,2
	36,9 \$	18,5 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition		
Simulation et formation aéronautiques civiles	– \$	– \$
Simulation militaire et contrôles navals	–	0,6
	– \$	0,6 \$

Secteurs géographiques

	2002	2001
Produits tirés de clients externes selon la répartition géographique		
Canada	102,7 \$	109,8 \$
États-Unis	347,0	268,7
Grande-Bretagne	127,4	141,9
Allemagne	91,2	101,2
Autres pays européens	173,8	128,1
Autres pays	284,4	141,7
	1 126,5 \$	891,4 \$
Immobilisations corporelles et écart d'acquisition		
Canada	126,6 \$	95,7 \$
États-Unis	500,7	6,2
Europe	435,5	79,6
Autres pays	151,2	64,2
	1 214,0 \$	245,7 \$

21 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants pour 2001 ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice 2002.

> Revue des cinq derniers exercices

(en millions de dollars,
sauf les éléments marqués d'un *)

	2002	2001	2000	1999	1998
Activités poursuivies					
Produits	1 126,5 \$	891,4	865,1	708,5	689,7
Amortissement	43,1 \$	19,1	22,3	18,5	19,5
Bénéfice	149,3 \$	105,2	62,3	52,1	60,4
Bénéfice par action*	0,69 \$	0,49	0,28	0,23	0,27
Bénéfice net	150,6 \$	108,1	98,5	77,3	70,2
Bénéfice net dilué par action en circulation*	0,69 \$	0,50	0,45	0,35	0,32
Ratio du fonds de roulement*	1,0	1,3	1,4	1,2	1,6
Nombre d'actionnaires inscrits*	2 114	2 130	2 392	2 600	2 800
Dividendes en espèces par action ordinaire*	0,11 \$	0,10	0,10	0,08	0,08

> Information financière trimestrielle

(non vérifiée)

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
2002				
Activités poursuivies				
Produits	242,3 \$	255,1	279,9	349,2
Bénéfice	33,0 \$	34,9	40,4	41,1
Bénéfice par action	0,15 \$	0,16	0,19	0,19
Bénéfice net	34,4 \$	38,3	40,9	37,0
Bénéfice net dilué par action en circulation	0,16 \$	0,18	0,19	0,17
Cours des actions ordinaires :				
Haut	15,30 \$	15,45	11,85	12,10
Bas	11,70 \$	7,80	7,35	9,30

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
2001				
Activités poursuivies				
Produits	202,9 \$	215,0	244,4	229,1
Bénéfice	21,7 \$	27,9	27,8	27,8
Bénéfice par action	0,10 \$	0,13	0,13	0,13
Bénéfice net	13,0 \$	34,6	31,5	29,0
Bénéfice net dilué par action en circulation	0,06 \$	0,16	0,15	0,13
Cours des actions ordinaires :				
Haut	7,88 \$	10,38	12,65	12,98
Bas	6,38 \$	7,50	8,88	9,95

> Le sens de la collectivité

CAE estime avoir à jouer un rôle actif et constructif dans les collectivités au sein desquelles s'exercent ses activités et vivent ses employés. La Société joue ce rôle notamment sur le terrain du soutien aux services d'assistance aux démunis et sur celui de l'aide financière permettant aux jeunes gens prometteurs de faire des études supérieures.

Action sociale

Chaque année, les employés des établissements canadiens et américains de CAE participent à la campagne Centraide/United Way, organisme à but non lucratif animé par des bénévoles, qui entretient un vaste réseau d'œuvres et d'organismes à vocation caritative. Le personnel de différents établissements de CAE fait généreusement don de son temps pour subvenir à des besoins qui existent au sein de sa collectivité immédiate. Un exemple est celui de l'établissement de Leesburg, en Virginie, qui fait chaque mois un don de denrées à une banque alimentaire venant en aide à 1 500 familles nécessiteuses.

Éducation

En tant qu'entreprise dont l'activité repose sur la connaissance, CAE attache une grande valeur à l'éducation. Soixante pour cent de ses dons vont à des établissements d'enseignement supérieur. Au début de 2002, CAE a institué des bourses d'études dans un réseau d'établissements qui comprend l'Université McGill, l'Université Concordia, l'École Polytechnique, l'Université de Montréal et le CÉGEP John Abbott à Montréal, et McMaster University en Ontario. En outre, un partenariat de CAE avec l'École Polytechnique et l'Université de Montréal a donné le jour au Laboratoire de modélisation et de simulation CAE-R. Fraser Elliott, qui sera inauguré en août 2002. Le laboratoire a été ainsi nommé en l'honneur de M. Fraser Elliott, qui a été plus de 50 ans administrateur de CAE et qui a accompli une œuvre philanthropique dont ont profité nombre de collectivités.

Code d'éthique professionnelle

Chez CAE, nous savons combien il importe de conserver la confiance et le respect des clients, des fournisseurs, des investisseurs, et du grand public pour continuer à connaître la réussite. Le Code d'éthique professionnelle, disponible sur le site Internet de CAE, expose les principes éthiques d'honnêteté et d'intégrité auxquels la Société compte voir son personnel souscrire. Le respect de ces principes fait annuellement l'objet d'une certification dans tous les établissements.

> Conseil d'administration et dirigeants

Conseil d'administration

Lynton R. Wilson, O.C.^{1,2,4}

Président du Conseil
CAE Inc.
Oakville (Ontario)

Derek H. Burney, O.C.¹

Président et chef de la direction
CAE Inc.
Toronto (Ontario)

John A. (Ian) Craig³

Expert-conseil en administration
des affaires
Ottawa (Ontario)

Richard J. Currie, C.M.³

Président non exécutif
BCE Inc.
Toronto (Ontario)

R. Fraser Elliott, C.M., c.r.¹

Associé principal
Stikeman Elliott
Toronto (Ontario)

H. Garfield Emerson, c.r.⁴

Président national
Fasken Martineau DuMoulin
Toronto (Ontario)

Anthony S. Fell⁴

Président du Conseil
RBC Dominion Valeurs
mobilières Inc.
Toronto (Ontario)

L'honorable James A. Grant, C.P., c.r.^{1,2}

Associé
Stikeman Elliott
Montréal (Québec)

James F. Hankinson³

Expert-conseil en
administration des affaires
Toronto (Ontario)

E. Randolph Jayne II²

Associé principal
Heidrick & Struggles International Inc.
Tysons Corner (Virginie)

James W. McCutcheon, c.r.³

Avocat-conseil
McCarthy Tétrault
Toronto (Ontario)

George K. Petty²

Expert-conseil en
administration des affaires
San Luis Obispo (Californie)

Lawrence N. Stevenson⁴

Président et chef de la direction
Pathfinder Capital Inc.
Toronto (Ontario)

1 Membre du comité exécutif

2 Membre du comité de rémunération

3 Membre du comité de vérification

4 Membre du comité de gouvernance

Dirigeants

Lynton R. Wilson

Président du Conseil

Derek H. Burney

Président et chef de la direction

Jim W. Best

Président, Systèmes forestiers,
Produits du bois

Donald W. Campbell

Président de groupe,
Simulation militaire et formation

Glenn R. Frederick

Vice-président exécutif,
Finances, Simulation et formation
aéronautiques civiles

Robert C. Hedges

Contrôleur et secrétaire adjoint

Rashid A. Khan

Vice-président exécutif,
Contrôles navals

Nick Leontidis

Vice-président exécutif,
Simulation et formation
aéronautiques civiles

Hani R. Macramallah

Vice-président exécutif,
Exploitation

Hartland J.A. Paterson

Vice-président,
Services juridiques
et avocat général

Paul G. Renaud

Vice-président exécutif,
Chef des finances et secrétaire

Jean-François Thibodeau

Vice-président et trésorier

> Renseignements aux actionnaires

Actions ordinaires de CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « CAE ».

Comptabilité des transferts et registre des actionnaires

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Tél. : (416) 981-9633
1-800-663-9097
Télé. : (416) 981-9507
caregistryinfo@computershare.com
www.computershare.com

Programme de réinvestissement des dividendes

Les actionnaires inscrits de CAE Inc. qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme est à retirer auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires inscrits de CAE Inc. qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes est à retirer auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

Dates prévues de publication des résultats

trimestriels de l'exercice 2003

7 août 2002
6 novembre 2002
5 février 2003
7 mai 2003

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir d'autres exemplaires du rapport annuel ou toute autre publication de l'entreprise, en faire la demande à :

CAE Inc.
C.P. 30, bureau 3060
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J1
Tél. : (416) 865-0070
1-800-760-0667
Télé. : (416) 865-0337
investor.relations@cae.com
www.cae.com

Version anglaise

If you would like an English version of the Annual Report, please address your request to CAE Inc., PO Box 30, Suite 3060, Royal Bank Plaza, Toronto, Ontario M5J 2J1 or investor.relations@cae.com

Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 7 août 2002 à 11 h 30 à l'adresse suivante :

Organisation de l'aviation civile internationale
999, rue University, salle 3
Montréal (Québec) H3C 5H7

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers,
comptables agréées
Toronto (Ontario)

Marques de commerce citées dans ce rapport

Le logo CAE ainsi que les termes MAXVUE, MAXVUE Plus, STRIVE, ROSE, CAE Simfinity, CAE Sim XXI, Medallion, CAE Atmos, CAE Tropos et CAE Lithos sont des marques de commerce appartenant à CAE ou à ses filiales.



www.cae.com